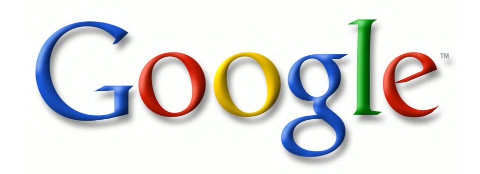
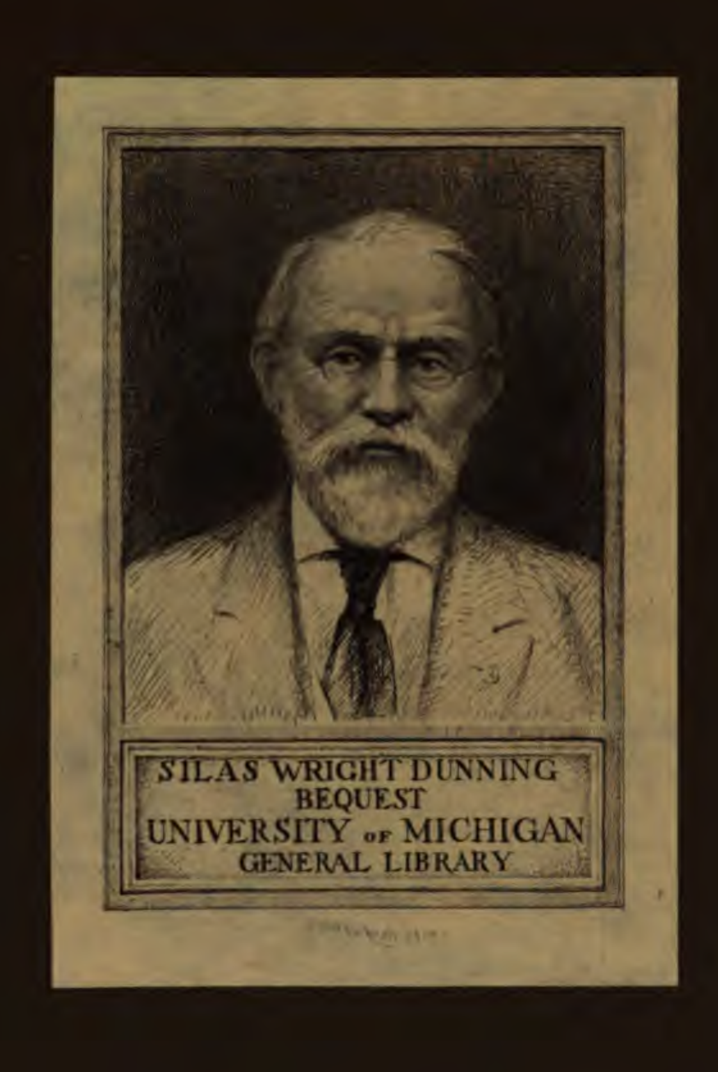




SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

LES SOURCES

DE

L'HISTOIRE DE SEINE-ET-OISE

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU OFFICIEL

DE LA CONFÉRENCE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES, LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

DE SEINE-ET-OISE,

TENUE A VERSAILLES LES 14 ET 15 JUIN 1902



VERSAILLES
IMPRIMERIE AUBERT
6, avenue de Sceaux

CORBEIL
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
21, rue du 14 juillet

M.CM.III

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

LES SOURCES

DE L'HISTOIRE DE SEINE-ET-OISE

RAPPORTS LUS A LA CONFÉRENCE
DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU DÉPARTEMENT EN 1902

ARCHIVES

Par M. Coüard, Archiviste de Seine-et-Oise.

CARTULAIRES

Par M. Depoin, Secrétaire de la Société historique du Vexin.

ÉPIGRAPHIE

Par M. Dutilleux, Secrétaire de la Commission des Antiquités et des Arts.

CARTOGRAPHIE

Par M. Mareuse, Secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes.

MONOGRAPHIES COMMUNALES

Par M. Fromageot, Membre de la Société des Sciences morales, Lettres et Arts de Seine-et-Oise.

Extraits du Compte rendu officiel des Travaux de la Conférence.

VERSAILLES
IMPRIMERIE AUBERT

CORBEIL
SOCIÉTÉ HISTORIQUE

1903

LECTURES

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS

Par MM. les Membres de la Conférence

Notice sur la Société historique et archéologique de Corbeil d'Etampes et du Hurepoix

Lue par M. Dufour, *secrétaire général.*

Historique. — Depuis de La Barre, prévôt et historien de Corbeil au XVIIe siècle, aucun écrivain, si ce n'est l'abbé Lebeuf, au siècle suivant, ne s'est occupé spécialement, et d'une manière continue, de l'histoire de Corbeil et de la région qui l'entoure. C'est pourquoi un groupe d'hommes aimant ce pays a eu la pensée de fonder une Société historique et archéologique, dont le champ d'études embrasserait l'ancien comté de Corbeil, ainsi que la partie du Hurepoix la plus voisine, en y joignant Etampes et ses alentours : Etampes, ville intéressante à tant d'égards, par son passé si fertile en souvenirs et son sol si riche en monuments.

Les sources de travail ne manquaient pas : les archives publiques et privées, inexplorées jusqu'alors, renfermaient de précieux trésors historiques, qui attendaient leur mise au jour; le souvenir des monuments disparus, nombreux, hélas! menaçait de tomber dans l'oubli, faute de bonnes volontés pour rappeler leur histoire et retracer leurs beautés presque ignorées aujourd'hui. Les environs étaient encore riches en monuments, peu ou mal connus; il était intéressant de les étudier, aussi bien dans le passé que dans leurs modifications postérieures.

Il était bon aussi de rappeler la mémoire des hommes qui, nés dans

ce pays ou l'ayant habité, l'ont honoré par leurs travaux ou les services rendus, et dont le souvenir risquait de se perdre faute d'historiens pour le rappeler aux générations nouvelles.

C'est avec ce programme que les initiateurs de la Société firent un premier appel aux bonnes volontés; il fut entendu, et une réunion préparatoire eut lieu, dans laquelle les statuts et le règlement provisoires furent élaborés, et à laquelle assistaient quinze membres fondateurs. De ce jour, la Société était créée.

La vie légale lui fut donnée par un arrêté de M. le Préfet de Seine-et-Oise, en date du 19 février 1895. Des adhésions précieuses, et en assez grand nombre, furent recueillies et, depuis, la Société, accomplissant son programme à la satisfaction de tous, a vu le nombre de ses membres s'accroître d'année en année de façon à peu près régulière. Le premier Bulletin de l'année 1895 indiquait 89 membres; aujourd'hui, en 1902, après sept exercices complets, ce nombre s'est élevé à 209, parmi lesquels 19 sont les membres fondateurs, qui ont racheté leurs cotisations annuelles par le versement, une fois fait, d'une somme de 100 francs.

En outre, il y a 7 membres correspondants, affranchis de toute cotisation, et 14 Sociétés correspondantes, françaises ou étrangères.

La Société publie deux Bulletins par an; chaque année forme un volume in-8° de près de 200 pages avec gravures; elle a donné, depuis sept ans, 14 Bulletins ou 7 volumes. En outre, elle publie, tous les deux ans, ou à peu près (il n'y a pas d'époque fixe), un volume de mémoires et documents.

Le premier volume in-8° de cette série était une charmante monographie de la curieuse église de Saint-Germain-lès-Corbeil, remarquable surtout par ses belles héliogravures de Dujardin, au nombre de 23. Le deuxième volume, publié en 1900, est un in-8° de 130 pages contenant deux notices séparées, avec titres et paginations distincts. Quant au troisième volume de cette série, il vient d'être mis en distribution et a fait l'admiration de tous les membres de la Société.

C'est un magnifique volume grand in-4°, enrichi de 55 héliogravures, presque toutes hors texte. Ce bel ouvrage a pour titre : *Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel.* Il est le fruit du travail du regretté M. Aymé Darblay, qui avait réuni, afin d'en écrire l'histoire, de nombreux documents inédits et iconographiques sur ce beau domaine de l'ancien duché de Villeroy, dont sa famille est aujourd'hui propriétaire.

C'est avec amour surtout qu'il a traité la céramique de Villeroy, dont les spécimens sont si recherchés aujourd'hui, et tous ceux qu'il a reproduits dans son ouvrage, sauf trois, font partie de sa rare et on

peut dire unique collection de ce produit si estimé de la céramique française.

M. A. Darblay se proposait de consacrer deux volumes à ce grand travail ; la mort ne lui a pas permis de l'achever, mais sa veuve n'a pas voulu laisser perdre le fruit de tant de précieuses recherches et, surmontant sa douleur, elle s'est imposée la tâche de fondre et de réunir en un seul volume tous les documents et les gravures déjà terminées que son regretté mari avait réunis.

On ne peut que la louer de ce soin pieux; la Société de Corbeil-Etampes lui en est particulièrement reconnaissante.

Cette digression est inhérente à l'histoire de la Société ; c'est pourquoi nous n'avons pas cru devoir la passer sous silence.

En dehors de ses publications, la Société s'est attachée à une œuvre qui ne peut que lui faire honneur : c'est la création du Musée St-Jean.

L'église de la Commanderie des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem remonte au XIIIe siècle; on attribue sa fondation à la reine Isburge de Danemark, épouse de Philippe Auguste, qui y fut inhumée en 1236. Cette église, désaffectée à la Révolution, servit aux usages les plus divers, entre autres de carboniserie pour la poudrerie dont elle était voisine. Après bien des vicissitudes, elle fut acquise, il y a peu d'années, par M. Darblay père, qui voulut bien consentir à la louer à la Société historique de Corbeil-Etampes pour un prix plus que modique (1 franc par an). Il est juste d'ajouter qu'avant de livrer le monument à la Société, M. Darblay se chargea d'en faire une restauration intelligente et soucieuse de la conservation du style de ce remarquable édifice. Inutile d'ajouter que M. Darblay y consacra des sommes importantes, mais il faut rappeler que ce fut M. Aymé Darblay, celui que nous pleurons aujourd'hui, qui s'occupa spécialement de ces travaux et les dirigea lui-même.

C'est donc dans ce beau cadre que la Société a installé son musée, cadre aussi vaste que charmant, puisque la nef a presque 70 mètres de longueur, avec un transept très grand aussi. C'était même trop grand, car la Société ne possédait pas de quoi garnir cette vaste étendue; mais elle fit appel à toutes les bonnes volontés, qui ne lui firent pas défaut. Des particuliers ajoutèrent quelques dons; la veuve d'un collectionneur, Mme de Souancé, donna une très belle collection préhistorique que son mari avait mis vingt-cinq ans à réunir, et qui offre cette particularité qu'elle a été presque entièrement composée d'objets trouvés dans la région, entre Etampes et Corbeil. MM. Darblay y déposèrent aussi beaucoup de choses intéressantes. La ville de Corbeil y mit en dépôt les curiosités qu'elle possédait. Les pierres tombales anciennes, provenant de Saint-Jean et retrouvées un peu partout, sont revenues

prendre place dans l'antique monument, après avoir été l'objet d'une intelligente restauration. Et, tout récemment, le ministre des Beaux-Arts donnait à la ville de Corbeil, ***pour le Musée Saint-Jean,*** deux belles statues de pierre, de 2^{m},70 de hauteur, représentant un roi et une reine. Elles sont la copie très fidèle de deux des six statues qui ornaient le portail de l'église Notre-Dame de Corbeil, détruite en 1821-24. Les originaux ont été sauvés par Lenoir à la Révolution et ont été déposés depuis à la basilique de Saint-Denis. Ils sont de pur style roman et remontent au XII[e] siècle.

En somme, cette belle église, si bien restaurée, forme à elle seule la partie la plus intéressante du Musée; les épaves, les vestiges d'anciens monuments disparus, tout ce qui se perdait autrefois, le fruit des fouilles, etc., tout cela trouve asile au Musée Saint-Jean, où la place ne manque pas. Il est ouvert tous les dimanches, et les visiteurs sont nombreux, attirés qu'ils sont par les frais ombrages du beau petit parc qui entoure cette antique demeure des chevaliers de Saint-Jean-en-l'Ile. Voilà l'œuvre de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix. Jeune encore, elle a prouvé sa vitalité, et on ne peut que lui souhaiter de continuer à marcher avec un succès égal dans la voie qu'elle a si bien commencée.

Continuation de l'ouvrage de MM. de Guilhermy et de Lasteyrie sur les Inscriptions de la France.

Rapport présenté par M. DUTILLEUX, *Secrétaire général de la Conférence.*

Dans une circulaire, en date du 15 avril 1856, le Ministre de l'Instruction publique disait : « L'épigraphie est l'une des sources les plus abondantes où l'on puisse recueillir d'utiles renseignements sur l'étude des antiquités d'un peuple. Il est arrivé souvent que des inscriptions sont venues révéler des faits importants qui avaient échappé à l'attention des écrivains, occupés des grandes questions de l'Histoire générale, ou éclairer d'un jour nouveau des faits déjà connus. C'est aux inscriptions antiques que nous devons presque tout ce que nous savons sur l'organisation administrative de l'Empire romain. Les Inscriptions des premiers siècles, qui nous révèlent des faits d'un autre ordre, ne sont pas moins intéressantes pour notre Histoire nationale. Elles nous apportent presque toutes des détails d'une incontestable valeur sur la perpétuité du dogme, sur la liturgie sacrée, sur la hiérarchie ecclésiastique. D'autres constatent la date de la construction ou de la dédicace de ces temples magnifiques qui font la gloire de notre pays. Celles qui sont gravées sur les monuments funéraires, dans les églises, dans les cloîtres ou dans les anciens cimetières, nous transmettent sur les personnages les plus illustres des siècles passés, sur la généalogie des grandes familles, sur les artistes, des notions qu'on chercherait vainement ailleurs. »

C'est en s'inspirant de ces considérations que M. DE GUILHERMY et son continuateur, M. DE LASTEYRIE, ont publié, sur les INSCRIPTIONS DE LA FRANCE DU Ve AU XVIIIe SIÈCLE, cinq gros volumes, imprimés dans le *Recueil des Monuments inédits*, mais qui, malheureusement, ne comprennent que les paroisses de l'ancien diocèse de Paris, de telle sorte que le département de Seine-et-Oise est loin d'être représenté en entier dans cette magistrale publication.

Nul n'ignore, en effet, que Seine-et-Oise forme, depuis le Concordat de 1801, un diocèse particulier dont la juridiction territoriale se confond avec les limites de la circonscription administrative. Mais, si son territoire était autrefois compris, pour la plus grande partie, dans l'ancien

évêché de Paris, tel qu'il existait avant la Révolution, notre département et, par conséquent, l'évêché actuel ont, sur tout leur périmètre, emprunté un certain nombre de paroisses aux diocèses limitrophes.

C'est ainsi que le diocèse de Rouen, à qui ressortissait le Vexin français, nous a abandonné les doyennés de Magny, de Meulan et de Pontoise. — Le diocèse de Beauvais s'est séparé du doyenné de Beaumont. — Le diocèse de Chartres a dû céder le doyenné de Mantes, celui du Pincerais ou de Poissy, et une partie du pays de Madrie. — Au diocèse de Sens, on a enlevé les doyennés de Milly, une partie de l'Etampois et du Hurepoix. — Enfin, le diocèse d'Evreux nous a livré trois de ses anciennes paroisses, — et le diocèse de Senlis, la seule commune de Survilliers.

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'utilité qu'il y aurait, au point de vue des études historiques dans notre région, à continuer, en ce qui concerne Seine-et-Oise en entier, les importants travaux de MM. de Guilhermy et de Lasteyrie; mais j'ajouterai que les membres des Sociétés savantes, historiques et archéologiques sont mieux placés que qui que ce soit pour suppléer à l'interruption et, probablement même, à la suspension indéfinie du *Recueil des Inscriptions de la France*.

Et, en effet, Messieurs, n'êtes-vous pas, chacun dans votre arrondissement ou dans votre canton, en rapports permanents avec les localités qu'il vous suffirait d'explorer avec quelque attention pour vous rendre compte de ce que le pays peut renfermer à ce sujet, pour étudier, pour transcrire, pour interpréter les inscriptions que l'on rencontre encore en assez grand nombre dans les édifices religieux, dans les cimetières, parfois même, bien que plus rarement, dans les bâtiments affectés aux services hospitaliers, civils et administratifs? C'est assurément, en ce qui concerne les délégués des Sociétés qui assistent à cette séance, une tâche facile, pour la complète exécution de laquelle il suffirait de suivre un plan bien défini et d'apporter, avec quelque persévérance, une méthode identique à celle qui a guidé les savants auteurs, et qui doit servir également à leurs laborieux continuateurs..

Parmi ceux-ci, nos collègues de la Société historique de Pontoise seraient les mieux partagés, puisque, non seulement ils auraient à étudier les paroisses du doyenné du Vexin, au diocèse de Rouen, mais aussi une partie de l'ancien diocèse de Beauvais, et même l'unique commune dépendant, autrefois, de l'évêché de Senlis.

A Mantes appartiendraient les autres communes du Vexin et une partie du Pincerais.

A Rambouillet, les paroisses ayant appartenu au diocèse de Chartres.

A Etampes et Corbeil, également les dépouilles de ce même diocèse.

Enfin, à Versailles reviendrait sa part dans le Pincerais et encore dans quelques localités de cet autrefois si considérable diocèse de Chartres.

Vous le voyez, chacun, dans ce travail commun, pourrait trouver à employer ses facultés d'observation et de recherches, ainsi que ses études précédemment faites, au point de vue de l'histoire locale, de celle des familles qui ont marqué par leur importance, leur situation ou les services rendus au pays.

Il conviendra, en premier lieu, de relever, avec le plus grand soin, toutes les inscriptions, de quelque époque qu'elles puissent être, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, et d'en faire la transcription avec le scrupule le plus rigoureux ; chaque fois que cela sera possible, il serait bon de faire un estampage par des procédés très simples et bien connus; la photographie devra aussi intervenir très fréquemment et il faudra exactement indiquer la nature des objets (marbre, pierre, bois, terre cuite, etc.). Les dimensions devront être très exactement mesurées..... Enfin, on ne saurait mieux faire que de prendre connaissance de quelques-uns des articles des volumes de M. de Guilhermy et de suivre, avec la plus rigoureuse exactitude, l'excellente et très simple méthode qui a dirigé constamment son travail. On remarquera, notamment, que des notices — ou plutôt des indications — essentiellement sommaires accompagnent chacun de ces articles. Il devra en être de même pour les notes qui paraîtront indispensables : elles seront aussi réduites que possible, et comme nombre, et comme étendue.

Au surplus, dans la préface du premier volume, M. de Guilhermy annonce qu'il a reçu, de divers points de la France et de nombre de correspondants bénévoles, une certaine quantité de transcriptions dont il n'a pu utiliser qu'une partie. On pourrait, sans doute, retrouver dans les cartons du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts celles qui intéressent Seine-et-Oise. De même, M. de Lasteyrie serait peut-être en mesure soit de donner d'utiles indications, soit d'aider, à quelques égards, à l'accomplissement de l'œuvre commune et de la diriger.

Dans tous les cas, on pourrait invoquer l'appui de son influence, auprès du Ministre de l'Instruction publique, pour faciliter la publication, dès que le travail serait achevé. Il formerait un sixième volume qui, s'ajoutant aux cinq volumes déjà parus, compléterait, pour Seine-et-Oise, cette grande et précieuse collection. Dans ces conditions, l'Imprimerie nationale nous prêterait, vraisemblablement, l'emploi indispensable de son outillage perfectionné, de ses caractères qui rappellent, avec plus ou moins de précision, l'épigraphie des

diverses époques, enfin, ses procédés de reproduction et de gravure qui ont servi à illustrer les cinq volumes antérieurement publiés.

Telle est, Messieurs, la proposition que j'ai l'honneur de vous communiquer au nom de la Commission départementale des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise. Si, comme je l'espère, vous croyez devoir vous y associer, il y aurait lieu de nommer une commission de quelques membres qui seraient chargés de rédiger, en ce sens, des instructions nettes et précises, et comme nos collègues de Pontoise auraient, ainsi que je viens de l'indiquer, la plus forte part dans cette œuvre, c'est parmi eux surtout qu'il conviendrait de désigner les personnes qui seraient disposées à en déterminer les bases et à poser les premières assises.

Les sources et instruments de travail applicables aux études historiques.

Communication de M. Coüard, *Archiviste de Seine-et-Oise.*

Messieurs,

Au nombre des questions que notre Comité d'organisation a cru bon d'inscrire au programme de cette Conférence figure celle-ci : *Indiquer les sources et les instruments de travail en ce qui concerne le département.* Très gracieusement invité à la traiter, au moins en partie, devant vous, je le ferai aussi rapidement que possible, non sans vous avoir prévenus, tout d'abord, que je laisserai volontairement de côté les Bibliothèques et qu'il ne sera question ici que des dépôts d'Archives.

Ces dépôts peuvent être divisés en trois catégories : les dépôts publics, les dépôts privés, les dépôts mixtes.

A la première de ces catégories appartiennent les Archives nationales à Paris, les Archives départementales à la Préfecture de Seine-et-Oise, les Archives communales dans chacune de nos Mairies, les Archives hospitalières dans nos très nombreux Hôpitaux. C'est là que, la plupart du temps, le travailleur recueillera la portion principale des matériaux qu'il cherche à réunir en vue de l'œuvre historique qu'il projette. Pour se guider dans les recherches qu'il doit faire, il lui faut recourir aux états, catalogues ou inventaires que les administrations de ces divers dépôts mettent à sa disposition et qui sont, en quelque sorte, le trait d'union entre le public et le contenu des dépôts. Mais encore est-il que, pour les consulter, il est indispensable de savoir qu'ils existent, et voilà pourquoi je ne crois pas superflu de donner les indications suivantes.

Avez-vous à faire des recherches aux Archives nationales? Recourez d'abord à l'*Etat sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales* (1), puis parcourez les Répertoires, Catalogues, Inventaires spéciaux qui sont mentionnés à l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives pour 1902,* publié sous les auspices du

(1) 1 vol. in-4°, Paris, 1891.

Ministère de l'Instruction publique (1), et dont l'énumération figure aux pages 205-206 de cet Annuaire.

Est-ce aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES que vous a conduits l'espoir de faire une abondante récolte? Dans la salle du public, vous avez sous la main : 1° sept volumes d'*Inventaire sommaire* et un huitième en cours d'impression; 2° un très précieux *Etat général par fonds*; répertoires qui vous permettront de vous orienter, de diriger vos recherches, et sur chacun desquels je ne puis me dispenser de vous donner des renseignements un peu étendus.

Tous les fonds d'archives sont, vous ne l'ignorez pas, répartis dans des séries, à chacune desquelles est affectée une lettre de l'alphabet. Les séries désignées par les premières lettres, de A à I, sont réservées aux Archives antérieures à la Révolution, les papiers de l'Ancien Régime; les séries désignées par les lettres L et Q reçoivent les papiers de la Période révolutionnaire; enfin, les archives administratives, c'est-à-dire les papiers de l'an VIII à l'année courante, se classent dans les séries affectées des autres lettres K, M..., Z.

Le travail du personnel des Archives consiste essentiellement, d'une part, dans le classement méthodique de tous les documents, manuscrits ou imprimés, entrés dans le dépôt; d'autre part, dans la rédaction d'un inventaire dit sommaire de ceux de ces documents qui sont rangés dans les séries A-I et L-Q du cadre réglementaire. Cet inventaire, presque toujours œuvre personnelle de l'Archiviste du département, sous le contrôle du Ministère de l'Instruction publique, Direction des Archives, se poursuit avec régularité et s'imprime en volumes de format in-4°, texte à deux colonnes, qui sont mis en vente, et voici quel est à l'heure actuelle l'état d'avancement de ce précieux répertoire.

Série A. — Actes du pouvoir souverain et domaine public. — Les documents dont se compose cette série sont classés, et un inventaire très sommaire en a été rédigé et imprimé en 1862, en un fascicule de 118 pages comprenant 1.608 articles principaux et 5 supplémentaires. On y trouve des papiers provenant du Ministère de la Maison du Roi; des Domaines de Versailles, Meudon, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye, Choisy-le-Roi, Corbeil, Mantes et Meulan, Pontoise, Rambouillet, Triel; de la Maison de Monsieur; de celles du comte d'Artois, de Madame Elisabeth, du duc d'Orléans, du prince de Conty, du duc de Penthièvre. A signaler particulièrement les magnifiques collections de plans provenant des collections de MM. Matis et Laseigne, arpenteurs-géographes des bâtiments du Roi. Le fonds le plus considérable qui s'y trouve analysé est celui de la Maison de Monsieur, qui comprend,

(1) Paris, Hachette.

outre la Maison proprement dite, les papiers du duché-pairie de Brunoy et ceux de la baronnie de l'Isle-Adam et du comté de Beaumont-sur-Oise. Une table des noms de lieux mentionnés au présent fascicule a paru dans l'*Annuaire du département de Seine-et-Oise* de 1876, pages 465 et suivantes.

Série B. — Cours et juridictions. — Le classement des fonds de cette série, de beaucoup la plus volumineuse du dépôt, se poursuit autant que faire se peut; un certain nombre d'entre eux sont définitivement classés. On trouvera dans les rapports présentés chaque année par l'Archiviste au Préfet de Seine-et-Oise, à l'occasion de la session tenue par le Conseil général au mois d'août, et particulièrement de 1889 à 1902, des renseignements sur les fonds de la Prévôté de l'Hôtel du Roi; du Bailliage royal de Versailles; des juridictions royales, bailliages ou prévôtés de Corbeil, Dourdan, Etampes, La Ferté-Alais, Meudon, Montfort-l'Amaury; les juridictions seigneuriales, bailliages, prévôtés, châtellenies de Cormeilles-en-Parisis, Ecouen, Enghien, [Montmorency].

Série C. — Administrations provinciales. — Les fonds dont se compose cette série sont classés, sauf les fonds domaniaux récemment versés. On y trouve les papiers de la Généralité de Paris, pour les Elections de Paris, Dreux, Etampes, Mantes et Meulan, Montfort-l'Amaury, Nemours, Pontoise, Senlis; ceux de la Généralité de Rouen, pour les Elections de Chaumont et Magny-en-Vexin; ceux de la Généralité d'Orléans, pour les Elections de Pithiviers et de Dourdan; ceux du Département de Saint-Germain-en-Laye (Commission intermédiaire); enfin les papiers versés à une date récente par l'administrateur des Domaines. A signaler particulièrement une très belle collection de plans de paroisses, de la fin du XVIIIe siècle, dont le Catalogue spécial a été publié dans les *Annuaires du Département* de 1893, 1894 et 1895.

Série D. — Instruction publique, Sciences et Arts. — L'Inventaire des fonds de cette série est commencé. Le premier volume, composé d'environ 50 feuilles, soit 400 pages, paraîtra au commencement de l'année 1904. On y trouvera tout ou partie des papiers des collèges de Corbeville, d'Etampes, de Pontoise, de Versailles; de la Royale Maison de Saint-Louis à Saint-Cyr — la célèbre institution fondée par Mme de Maintenon. — Ce dernier fonds est immense. Le volume en cours d'impression ne renfermera donc que l'analyse des papiers concernant la maison proprement dite, sa fondation, son organisation, le personnel, Dames et Demoiselles, les délibérations des Conseils, les comptes. Tout ce qui est relatif à la temporalité, seigneurie de Saint-Cyr, mense abbatiale de Saint-Denis, duché de Chevreuse, prieuré de La Saussaye-lez-Villejuif (Seine), comté de Charny (Côte-d'Or), prendra place dans

le tome II. Viendront ensuite les monastères de la Congrégation de Notre-Dame établis à Corbeil, Etampes, Houdan, Montfort-l'Amaury et Versailles ; les couvents d'Ursulines à Magny-en-Vexin, Mantes, Poissy, Pontoise, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye ; les maisons et communautés des Sœurs de l'Institution chrétienne à Dourdan, des Filles de l'Union chrétienne à Mantes, des Filles de la Croix à Rueil, des Filles de Saint-Thomas de Villeneuve à Saint-Germain-en-Laye.

Série E. — Féodalité, Communes, Bourgeoisie et Familles. — Cinq volumes d'inventaire ont été publiés de 1873 à 1897. Les deux premiers sont consacrés aux titres féodaux et aux titres de famille : à signaler, dans différents fonds, de très curieuses correspondances, notamment, dans le fonds de Valory, celle de Dupleix. Les trois autres sont consacrés aux minutiers des notaires et tabellions, dont les papiers sont classés dans l'ordre alphabétique de localités. Ils sont actuellement inventoriés de A à C [Corbeil]. A signaler particulièrement le fonds du notariat de Chevreuse-Châteaufort, publié dans le tome V. Une Introduction placée en tête du volume indique la part contributive que peut fournir, pour l'histoire de Chevreuse et des localités voisines, le fonds des minutes notariales de cette ville.

Série F. — Fonds divers se rattachant aux Archives civiles. — Dans cette série, très faible, se rencontrent surtout des documents offerts ou cédés par leurs possesseurs aux Archives départementales. Ils y sont classés sous le nom de fonds de Grouchy, fonds Cochin, fonds Vatel. A signaler dans les fonds divers le *Nouveau plan de Versailles par Coutant de La Motte*, portant la date de 1781, manuscrit et colorié ; il est enrichi de notes au crayon attribuées à Louis XVI.

Série G. — Clergé séculier. — L'inventaire des fonds constituant cette série a été publié en 1895. Le fonds le plus curieux peut-être est celui du Grand-Vicariat et Officialité de Pontoise. Ceux des églises collégiales, des églises paroissiales, bénéfices, chapelles et confréries, sont inventoriés avec des développements proportionnés à l'importance des articles.

Série H. — Clergé régulier. — Les fonds de cette très belle série sont en partie classés, sans que ce classement, qui sera contrôlé au moment où l'inventaire sommaire sera rédigé, puisse être considéré comme complet et définitif. Des inventaires manuscrits plus ou moins détaillés, entrés aux Archives en même temps que les documents eux-mêmes, permettent de faire pratiquement des recherches dans un certain nombre de ces fonds, qui sont répartis en : 1° Ordres et communautés d'hommes ; 2° Ordres et communautés de femmes ; 3° Ordres militaires religieux ; 4° Hôpitaux. C'est dans cette série que sont conservés nos documents originaux les plus anciens. Celui qui porte

la date la plus reculée est un diplôme du roi Philippe Ier, de l'année 1069, faisant partie du fonds de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Pontoise. Nous possédions en 1820, dans le fonds du prieuré de Notre-Dame d'Argenteuil, un diplôme de Carloman, frère de Charlemagne, daté de 771, qui est entré, postérieurement à 1885, à la Bibliothèque nationale, à laquelle il a été cédé par M. Victor Bart, qui avait consacré à ce très précieux document une notice publiée dans le tome XII des *Mémoires de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise*. L'inventaire sommaire de cette série comportera au moins trois ou quatre volumes.

Série I. — Fonds divers se rattachant aux Archives ecclésiastiques. — Cette série, presque insignifiante, comprend des pièces diverses sans fonds connus et concernant les affaires ecclésiastiques.

Ces neuf premières séries, correspondant aux fonds anciens, se répartissent en Archives civiles, six séries A-F, et en Archives ecclésiastiques, trois séries G-I.

Les deux séries L et Q, dont il va être maintenant question, sont relatives, la première en totalité, la seconde en partie, à la Période révolutionnaire.

La première, la série L, a pour titre : Administration du département de 1790 à l'an VIII. — Les fonds dont elle se compose sont classés et répartis en quatre grandes sections : 1° Administration du Département; 2° Administration des Districts, c'est-à-dire des neuf districts de Corbeil, Dourdan, Etampes, Gonesse, Mantes, Montfort-l'Amaury [Montfort-le-Brutus], Pontoise, Saint-Germain-en-Laye [Montagne du Bon-Air] et Versailles; 3° Administration des Cantons, dont le nombre alla grandissant, de 59 à 64; 4° Fonds divers.

La seconde, la série Q, Domaines, comprend des parties régulièrement classées et des parties en voie d'organisation. C'est là que l'on doit rechercher tout ce qui concerne les domaines nationaux, les ventes d'immeubles et de meubles, le séquestre des biens, la liquidation de l'indemnité payée aux émigrés.

Quant aux Archives administratives, c'est-à-dire aux papiers correspondant aux dates de l'an VIII à 1902, année courante, elles sont classées, elles aussi, avec le plus grand soin, comme je vous le disais en commençant, mais elles ne font pas l'objet d'un inventaire imprimé.

Voulez-vous, Messieurs, avoir une idée générale, mais suffisamment précise de la richesse de notre dépôt départemental? Procurez-vous l'*Etat général par fonds des Archives départementales de France*, qui est sur le point de paraître chez l'éditeur Alphonse Picard. Ce très important ouvrage, entrepris par la Direction des Archives au Ministère de l'Instruction publique, est destiné à rendre

les plus grands services aux travailleurs. Les Archives y sont rangées par départements. Vous n'aurez qu'à jeter les yeux sur la portion de l'ouvrage consacrée au département de Seine-et-Oise pour vous rendre compte de la masse de documents utilisables pour notre histoire départementale qui est mise à la disposition des érudits. Vous pouvez même, sans attendre l'apparition du volume, faire cette constatation dès maintenant. La chose est facile. Sur la proposition de M. le Préfet de Seine-et-Oise qui, vous le savez, — et la tenue même de cette Conférence à Versailles en témoigne une fois de plus, — s'intéresse vivement aux études historiques et archéologiques, le Conseil général a bien voulu allouer le crédit nécessaire pour que la portion de cet Etat général par fonds qui concerne le département de Seine-et-Oise fût tirée à part : cet *Extrait* n'est pas mis dans le commerce, mais il en a été envoyé gratuitement un exemplaire à toutes les communes du département, où il vous sera loisible de le consulter à la Mairie. Vous le trouverez également aux Archives départementales, dans notre salle de travail, que beaucoup d'entre vous sont habitués à fréquenter.

Je me suis étendu, trop longuement peut-être, Messieurs, sur ces deux premières divisions de nos dépôts publics, les Archives nationales et les Archives départementales. J'arrive maintenant aux deux dernières, les Archives communales et les Archives hospitalières, à l'occasion desquelles je serai beaucoup plus bref, me bornant à vous donner ici des indications générales.

Les Archives communales se trouvent dans nos Mairies. S'agit-il de villes anciennes? de localités ayant eu au Moyen Age, sous le nom de Communes, une réelle importance? Leurs archives antérieures à 1790 ont fait ou dû faire l'objet d'un inventaire manuscrit spécial, dressé à deux exemplairès, dont l'un est conservé à la Mairie et l'autre aux Archives nationales. S'agit-il au contraire de villes de création moderne ou de nos communes rurales, qui étaient sous l'Ancien Régime, au moins jusqu'en 1787, de simples communautés d'habitants? Alors il n'y a pas, la plupart du temps, d'inventaire spécial pour les archives antérieures à 1790, mais celles-ci se trouvent englobées dans l'Inventaire des archives administratives de la Commune dressé en exécution des circulaires ministérielles de 1842 et 1879. Dans la série D sont cataloguées les Délibérations communales, qui bien rarement remontent au delà de 1787. Dans la série E figurent les registres des baptêmes, mariages et inhumations, dont la collection, presque toujours intéressante à plus d'un titre, commence en maintes communes au XVIe siècle. Dans la série G sont parfois mentionnés des plans anciens, des plans terriers, fort utiles à connaître pour la topographie locale. Dans d'autres séries, on découvrira des titres relatifs au culte,

à l'assistance, à des droits de pâturage ou de pacage accordés aux habitants de certaines localités. Il y a donc là une source d'informations qu'on ne saurait impunément négliger.

Quant aux ARCHIVES HOSPITALIÈRES, elles ont été, elles aussi, classées et inventoriées, le plus souvent pour la portion ancienne dans l'ordre même où elles figurent sur les inventaires établis au XVII[e] ou au XVIII[e] siècle. Ces dépôts, qui se trouvent conservés dans une ou plusieurs salles de nos établissements hospitaliers, sont riches en documents anciens de toute nature. Je citerai notamment les dépôts de Corbeil, de Dourdan, d'Etampes, de Jouars-Pontchartrain, de Mantes, de Meulan, de Pontoise, de Triel, et tout particulièrement le dépôt de Gonesse, dont les belles archives hospitalières ont donné lieu à une savante étude de M. Léopold Delisle, parue dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, en 1859 (1).

Sur ces dépôts communaux et hospitaliers, l'Administration supérieure et l'Administration départementale exercent une surveillance ayant pour effet d'en assurer la conservation et le classement. Ainsi, pour ne parler que de l'Administration départementale, l'Archiviste du département inspecte tous les ans un certain nombre de Mairies et d'Hôpitaux-Hospices, non pas au hasard, mais d'après un plan raisonné, c'est-à-dire en visitant toutes les communes d'un ou de plusieurs cantons. C'est ainsi que, de 1889 à 1902, plus de 350 communes, — un peu plus de la moitié du département, — composant 22 cantons, ont été méthodiquement inspectées. De là une organisation plus satisfaisante des dépôts, et une conservation mieux assurée des papiers communaux et hospitaliers, spécialement des vénérables registres ou cahiers de l'ancien Etat civil que l'Archiviste s'efforce, autant qu'il le peut, de faire préserver par une bonne et solide reliure de toutes chances de destruction.

La seconde catégorie de dépôts sur lesquels j'ai l'honneur d'appeler votre attention est celle des DÉPÔTS PRIVÉS, collections de documents manuscrits dont les possesseurs sont libres d'accorder ou de refuser la communication aux personnes qui ont intérêt à les consulter. Ces dépôts privés sont beaucoup plus nombreux qu'on ne se le figure généralement. Plus d'un château de notre département possède encore son *chartrier*, plus ou moins complet, et je me hâte de dire que leurs propriétaires se prêtent d'ordinaire avec le plus louable empressement au désir des érudits, des amis de la science historique, qui ont à y faire des recherches en vue de travaux sérieux. Il serait très utile de dresser une liste régionale de ces dépôts privés, en indiquant, ne

(1) *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 4[e] série, tome V, p. 113-152 et 247-277.

serait-ce que dans les grandes lignes, la nature de leur contenu. Je ne suis pas en mesure de le faire, mais je tiens au moins à vous signaler le chartrier du château de *La Roche-Guyon*, appartenant à M. le duc de La Roche-Guyon, celui du château de *Thoiry*, à M. le comte de La Panouse, celui du château de *Wideville*, à M. le vicomte de Galard, celui du château de *Coubertin*, à M. le baron de Coubertin, celui du château de *Marcoussy*, à Mlle de la Baume-Pluvinel, qui s'est appliquée à le reconstituer en son entier et qui vient, tout récemment, de l'enrichir d'une série de documents, dossiers et registres qu'on pouvait croire à jamais perdus? Je ne saurais enfin oublier la bibliothèque et le chartrier du château de *Dampierre*.

Enfin, dans la troisième catégorie, celle des DÉPÔTS MIXTES, c'est-à-dire de ceux qui ne sont ni absolument publics, ni absolument privés, je rangerais les papiers des fabriques, ceux des greffes des Tribunaux et les minutiers des notaires.

La série G de nos Archives départementales est riche, sans doute, en documents, mais on se tromperait en pensant que les archives de toutes les fabriques s'y trouvent centralisées. Il y a de ce fait deux raisons. La première, c'est qu'à l'époque de la Révolution, beaucoup d'églises paroissiales ont conservé tout ou partie de leurs papiers. La seconde, c'est qu'au commencement du XIXe siècle, la plupart des fabriques ont repris à la Préfecture ceux de leurs papiers qui se trouvaient aux Archives départementales. Voilà pourquoi j'ai cru devoir donner en appendice, à la fin du volume d'Inventaire de la série G, la nomenclature des « Communes et localités dont les fabriques paroissiales ont repris à la Préfecture tout ou partie de leurs archives après la Révolution ».

Les GREFFES DES TRIBUNAUX ne renferment plus de documents antérieurs à 1790, les papiers judiciaires de l'Ancien Régime ayant été centralisés, pendant la seconde moitié du XIXe siècle, aux Archives départementales, où ils sont classés dans la série B, Cours et Juridictions. Il convient toutefois de noter que c'est au Greffe du Tribunal de chaque arrondissement que sont conservés les doubles des registres des baptêmes, mariages et inhumations des XVIIe et XVIIIe siècles, et qu'à côté des registres des mariages se trouvent ou peuvent se trouver les pièces annexes des mariages, dossiers fort utiles à consulter et où j'ai puisé, en ce qui concerne Versailles, des renseignements que j'aurais vainement cherchés ailleurs. Quant à la Période révolutionnaire, elle est représentée dans les Greffes de nos Tribunaux, et particulièrement dans celui du Tribunal du chef-lieu du département, par des liasses nombreuses, peu consultées jusqu'à ce jour, et sur l'intérêt desquelles il serait superflu d'insister.

Restent les MINUTIERS DES NOTAIRES, par lesquels je termine. Vous savez, Messieurs, combien passionne les érudits la question des minutes notariales et que de fois des vœux ont été émis à leur sujet. Je me garderais bien de m'aventurer ici sur ce terrain brûlant. Qu'il me suffise de rappeler que les minutiers des notaires sont une véritable mine de renseignements, d'une authenticité incontestable, et qu'à un point de vue spécial, toute personne qui veut étudier le fonctionnement de notre vie communale, aux XVIIe et XVIIIe siècles, ne peut se dispenser de consulter les minutiers que renferment les études notariales. Pour ne pas abuser de votre patience en essayant de vous le démontrer ici, je me permettrai de vous renvoyer à l'Introduction que j'ai placée en tête du tome V de l'Inventaire sommaire de la série E, dont je vous parlais au cours de cette communication.

Un mot, enfin, au sujet des archives du duché de Montmorency. Elles sont en très grande partie conservées au Musée Condé, à Chantilly. Elles se composent notamment de cartons contenant des chartes originales, dont un grand nombre de titres scellés, remontant au règne de Philippe Auguste, et concernant la plupart des communes des cantons de Montmorency, Luzarches, etc. Toute la correspondance des Montmorency et des Condé, depuis le XVIe siècle, est réunie dans des volumes reliés munis de tables liminaires. M. Macon, l'érudit et obligeant conservateur du Musée Condé, a dressé un inventaire sur fiches de ces riches archives, et ce travail est suffisamment avancé pour qu'on puisse entrevoir le moment où en commencera la publication.

Et j'ai terminé, Messieurs, ce que je m'étais proposé de vous dire au sujet des « sources et instruments de travail ». Un dernier mot cependant. L'éditeur Alphonse Picard a publié, en 1891, dans la Collection des Manuels de Bibliographie historique, un excellent livre ayant pour titre : *Les Archives de l'Histoire de France*, dû à la grande érudition de deux de mes savants confrères, MM. Ch.-V. LANGLOIS et H. STEIN. Je ne puis, si le sujet que je viens de traiter devant vous a la bonne fortune de vous intéresser, que vous engager à compléter les notions générales que je vous ai données en lisant ce « Manuel », fort bien compris et très pratique, dans lequel vous trouverez, notamment, des indications précises au sujet des Archives du département, des communes, des hospices, des châteaux (1). Voilà pourquoi je tiens à vous signaler ce volume et à vous le recommander.

(1) 1re édition, pages 242-245, 416-418, 470, 584-587.

Cartulaires et Inventaires civils ou ecclésiastiques du département de Seine-et-Oise.

Communication faite par M. J. Depoin, *Secrétaire général de la Société historique de Pontoise et du Vexin.*

I

La Fédération des Sociétés savantes s'est proposé, dès sa première Conférence, d'examiner quels sont les travaux d'ensemble qui, dans le domaine de ses études, restent à faire ou à compléter.

La Commission organisatrice m'a chargé de répondre à cette question au sujet de la publication des Cartulaires et Inventaires d'archives intéressant le département.

Il y a seulement un quart de siècle, réunir les fiches d'un tel travail eût été une tâche moins laborieuse sans doute du côté de ce qui a été fait, mais combien longue et délicate du côté de ce qui restait à faire ! Précisément à cette époque, l'*Inventaire des Cartulaires*, dressé par M. Ulysse Robert (1), venant compléter les indications si précieuses données par M. Léopold Delisle dans son Appendice au *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, établissait la bibliographie des travaux faits. Mais on n'avait encore ni l'*Etat sommaire* et l'*Inventaire méthodique* des Archives nationales, ni le répertoire de MM. Langlois et Stein sur les sources de l'histoire de France (2).

Quant à notre vaste dépôt départemental, il eût été à peu près impossible de savoir au juste ce qu'il renfermait.

Il n'en sera plus de même désormais, car la grande œuvre collective entreprise par les archivistes de France à l'occasion de l'Exposition de 1900, l'*Etat général par fonds des Archives départementales*, est imprimé, et M. Henri Martin en achève en ce moment l'immense table. L'éditeur Picard n'a donc pas pu livrer encore l'ouvrage au public. Mais l'archiviste de Seine-et-Oise, M. Coüard, dont on n'est plus à compter les intelligentes initiatives, a eu l'heureuse pensée de suggérer

(1) Paris, Picard, 1878, in-8°; plus un Supplément de 1879.
(2) *Les Archives de l'Histoire de France;* Paris, Picard, 1891, in-8°.

au Conseil général de faire faire, pour le donner à toutes les mairies du département, un tirage à part du cahier relatif aux Archives de Versailles. L'idée a paru tellement bonne, que, l'éditeur l'ayant signalée aux autres archivistes, une vingtaine de départements ont suivi l'exemple de Seine-et-Oise.

Ma tâche est devenue des plus aisées grâce à cet *Etat*, et grâce aussi à deux mesures où se révèlent l'esprit de méthode de notre archiviste et sa prévoyante obligeance pour les chercheurs : c'est le classement des registres non cotés d'après un ordre similaire à celui attribué aux divers fonds sur les rayons, et l'insertion, dans le premier carton de chaque fonds, des inventaires brochés.

II

Il nous faut d'abord signaler les publications déjà faites, et nous en profiterons pour féliciter les Sociétés historiques qui ont courageusement entrepris ces travaux, d'apparence aride, et moins susceptibles, à coup sûr, que des rédactions littéraires, de séduire leur clientèle, recrutée pour une part notable parmi les amateurs d'histoire qui ne sont pas absolument des érudits.



C'est la Société de Rambouillet qui, la première, est entrée dans cette voie. Grâce à elle, le *Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil*, conservé heureusement, ainsi que beaucoup d'actes originaux de cette collégiale, et que nous avons pu voir entre les mains de notre très sympathique confrère M. Dufour, a été l'objet d'une publication complète par les soins de M. Coüard, archiviste de Seine-et-Oise. Il comprend notamment des pièces du début du règne de Philippe Ier, d'un très haut intérêt pour l'histoire des comtes de Corbeil, et s'arrête au milieu du XIIIe siècle.

D'après le manuscrit latin 10996, du XIIIe siècle, M. Auguste Moutié a mis au jour le *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche (ordre de Saint-Augustin), au diocèse de Paris* (1862, in-8° de XXXII-476 p.). Cette édition est accompagnée de recherches sur la généalogie et l'histoire des seigneurs de Lévis. Elle a été imprimée luxueusement, grâce aux libéralités du duc de Luynes et sous les auspices de la Société historique de Rambouillet.

M. Auguste Moutié avait précédemment édité un *Recueil de chartes et pièces relatives au prieuré de Notre-Dame des Moulineaux*, membre dépendant du *prieuré de Notre-Dame de Louye-lès-Dourdan* (ordre de

Grandmont), tirées des Archives de Rambouillet (1846, in-4° de CXXVII et 107 p.).

C'est toujours sous les auspices de la Société de Rambouillet, et aux frais du duc de Luynes, qu'a été publié par MM. Merlet et Moutié le *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay* (ordre de Cîteaux), au diocèse de Paris (2 t. in-4° de XXVII-783 et 412 p.). C'est un recueil d'environ 1,100 pièces, la plupart des XII° et XIII° siècles.

Les cartulaires de *Saint-Thomas d'Epernon* et de *Maintenon* ont été publiés par M. Moutié, dans les *Mémoires* de cette Société (in-8°, t. IV).



La Société historique du Vexin a entrepris, à l'instar de celle de Rambouillet, le dépouillement des fonds d'archives pour compléter les cartulaires qu'elle a édités. Les deux plus considérables par leur étendue qu'elle ait imprimés jusqu'ici sont celui de *Saint-Leu d'Esserent* (Oise), qui intéresse en partie l'arrondissement de Pontoise et qui est l'œuvre de M. le chanoine Müller (2 vol. gr. in-4°), et celui de *Saint-Martin de Pontoise* (2 vol. gr. in-4° de documents et 2 vol. d'appendices, dont un déjà paru, plus 1 vol. de tables à publier). La Société a publié aussi le *Livre de raison de Saint-Martin de Pontoise*, qui renferme un grand nombre d'actes importants et de conventions particulières. C'est le dépouillement méthodique d'un énorme registre sur papier où les abbés de Saint-Martin, depuis 1328 jusqu'au règne de Louis XII, inscrivirent toutes les indications utiles à l'administration du monastère. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner à ces deux dernières publications le prix La Fons-Mélicocq (1).



Parmi les abbayes de femmes de Seine-et-Oise, celle de *Notre-Dame-la-Royale* (*Maubuisson*) est la seule dont le cartulaire ait été en partie publié. La Société du Vexin en a imprimé en 1890 le premier volume, contenant les actes royaux ; mais le travail entier de rétablissement du cartulaire, par le contrôle avec les originaux du volumineux recueil de 1668, dont les quatre volumes in-folio comportent la traduction de tous les actes latins et la copie des pièces françaises, a été fait par

(1) Par une trop grande modestie, mais dont nous n'avons pas à tenir compte, M. J. Depoin a omis de dire que le *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, et le *Livre de raison* de cette même abbaye, ont été publiés par lui, et que c'est au savant éditeur de ces deux importantes publications que le prix de la fondation La Fons-Mélicocq a été personnellement attribué par l'Institut de France, en 1902.
(*Note de la Rédaction*.)

votre Secrétaire général, M. DUTILLEUX. Le texte est complètement établi et remplit quatre grands portefeuilles (1).

Le manuscrit latin 5657 de la Bibliothèque nationale contient un *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*, du XIVe siècle, en 128 feuillets. Il a été publié par la Société historique du Vexin; les pièces transcrites ont été l'objet d'une revision sur les originaux subsistant encore aux archives de l'établissement, et le cartulaire a été complété par l'adjonction des chartes antérieures à 1328 qui, pour un motif inconnu, n'avaient pas été comprises dans le cartulaire du XIVe siècle.

Dans le fonds de Prémontré, aux Archives nationales, se trouvent des pièces concernant les abbayes de *Grandchamp* et de *Joyenval*. Le fonds de cette dernière abbaye est presque entier à Versailles; il contient 18 cartons et 2 registres. D'après les originaux, dont les premiers sont du XIIe siècle, M. DUTILLEUX, le modeste et érudit Secrétaire de la Commission des Antiquités et des Arts, a dressé un *Cartulaire de Joyenval* qu'il a publié, avec une notice historique sur le monastère, dans les *Mémoires* de la Société historique du Vexin, tome XIII.

On peut donc se dispenser de recourir à l'inventaire très laconique dressé le 2 juin 1565 et dont une copie est dans le premier carton de Joyenval.

Les Prémontrés avaient encore Abbecourt, dont le fonds (18 cartons et 4 registres), aux Archives de Versailles, renferme des actes originaux à partir de 1190.



M. l'abbé ALLIOT a édité le *Cartulaire de Notre-Dame d'Etampes* (Paris, 1888, in-8°). Il forme le tome II des Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais. Le manuscrit, de la fin du XVe siècle, a 189 feuillets in-4°; il appartient aux archives de l'église paroissiale. Les 114 pièces qu'il renferme vont de 1046 à 1495. La plupart des documents anciens, notamment la charte de Henri Ier, la concession de la foire en 1160, la donation par Philippe-Auguste au chapitre de Notre-Dame d'Etampes, de l'église Sainte-Croix en 1189, ont été publiés par D. FLEUREAU. Les pièces justificatives du

(1) Ici encore, M. J. Depoin a oublié volontairement de faire connaître que le *Cartulaire de Maubuisson*, et en particulier les fascicules qui lui servent d'introduction, sont en partie son œuvre personnelle, réunie à celle de son collaborateur.

M. Dutilleux a publié un *Inventaire de Notre-Dame-la-Royalle, dite Maubuisson*, daté de 1463, dans le *Recueil d'anciens Inventaires*, imprimé sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. (Tome Ier, 1896, p. 1 à 76.)

(*Note de la Rédaction.*)

bel ouvrage que ce Bénédictin a consacré à Etampes forment un véritable cartulaire local.

Sous les nos 5648 et 5439 du fonds latin, se trouvent, à la Bibliothèque nationale, l'original, du XIIIe siècle, du cartulaire de *Morigny* (144 feuillets) et une copie du XVIIe siècle (280 feuillets). Le premier a été l'objet d'une publication par M. MENAULT, sous ce titre : *Morigny, village monacal : son Abbaye, sa Chronique, son Cartulaire* (1867, in-8e de XXVI-212 p.). On y rencontre 116 pièces, allant de 1046 à 1472.



Sur l'*Hôtel-Dieu de Gonesse*, M. Léopold DELISLE a reconstitué un véritable cartulaire, sous ce titre modeste : *Fragments de l'histoire de Gonesse, principalement tirés des archives hospitalières de cette commune* (Bibl. de l'Ecole des Chartes, 4e série, t. V ; — tirage à part. Paris, 1859, in-8e de 71 p.).



Le prieuré de *Saint-Léonor de Beaumont-sur-Oise* dépendait de Saint-Martin-des-Champs. Le manuscrit latin 9974 contient une copie du XVIIIe siècle, en 26 feuillets, du cartulaire de ce prieuré. Il a été utilisé par DOUET-D'ARCQ dans les *Preuves* de ses *Recherches historiques et critiques sur les comtes de Beaumont-sur-Oise* (Amiens, 1855, in-4o de CXXXVI et 275 p.).



Le prieuré de *Notre-Dame de Longpont* est représenté à la Bibliothèque nationale par un manuscrit des plus précieux du XIIe siècle (Ms. lat. 9968, anc. fonds des Cartulaires, no 13).

Il a été l'objet d'une publication de M. MARION, qu'il est à peu près impossible de se procurer aujourd'hui. Ce serait chose fort souhaitable de le voir rééditer avec annotations. Il serait intéressant de rechercher, pour compléter celui-ci, un autre cartulaire du XIIIe siècle, qui avait été acquis par sir Thomas Phillips et occupait le no 9931 de sa bibliothèque.

Les Archives de Seine-et-Oise contiennent un inventaire des titres du prieuré de Notre-Dame de Longpont, du petit couvent, la cure, etc. (gr. in-folio, février 1776, 490 feuillets, plus une table).

On y trouve la description et la table analytique d'un cartulaire, aujourd'hui en déficit dans le fonds, et qui n'est pas le manuscrit latin 9968, car le plus ancien titre qu'il signale est un privilège d'Eugène III en 1151.

III

Si des publications importantes et sérieuses sont venues enrichir le fonds commun des travailleurs, les sources encore cachées restent, de beaucoup, les plus nombreuses.

Nous allons énumérer une partie de celles qui s'ouvriront, le moment venu, aux recherches des amis de l'histoire.

Tout d'abord, nous signalerons les recueils de chartes concernant les *seigneuries féodales.* Nous parlerons ensuite de ceux qui concernent les *abbayes d'hommes et de femmes*, les *collégiales*, les *commanderies* et *hôpitaux*, enfin les *prieurés* dépendant *d'abbayes extérieures*.

Sous la dénomination de *Registre des titres de Dreux et Montfort*, Béatrice de Montfort, veuve de Robert IV, comte de Dreux, fit dresser, en 1311 ou peu après, un cartulaire qui a dû périr, suivant M. Delisle, dans l'incendie de la Chambre des Comptes (1). Il ne nous est connu que par des extraits ou des citations (2).

Voici les principaux inventaires des titres de seigneuries laïques conservés à Paris et à Versailles :

Terres de *Villemoisson*, *Sainte-Geneviève* et *la Gruerie* (famille de Noailles) — 1610 (A. N., T*194^{7}).

Seigneurie d'*Achères* — 1611 à 1643 (A. N., T*173$^{1-2}$).

Seigneurie de *Roissy* famille de Caraman) — 1650 (A. N., T* 269$^{12-13}$).

Fief du *Coudray*, près *Corbeil* (famille de Villequier) — (A. N., T* 238).

Seigneurie d'*Orsay* (famille Grimod) — XVIIIe siècle (A. N., M 187$^{6-2}$).

Seigneurie d'*Yerres*. — Inventaire dressé par ordre de messire Dreux Budé, en 1560 (A. S. O., original, A 1010; copie du XVIIe siècle en 740 feuillets in-folio, avec table, A 1012).

Seigneuries de *Chevreuse*, *Châteaufort* et autres, démembrées du duché de Chevreuse par Louis XIV en faveur de Saint-Cyr (Inventaire du XVIIIe siècle) — (A. S. O., série D, fonds Saint-Cyr).

Recueil des titres de *Saint-Cyr* — XVIIIe siècle (A. N., LL 1597).

(1) *Catal. des actes de Phil.-Auguste*, p. 547.

(2) Du Cange (Suppl. fr. 1225 D, p. 18, 1226, f. 52); N. de Sainte-Marthe (Mss. fr. 20691, anc. fonds Saint-Magloire, 48, p. 569); Brussel, *Usage des fiefs*, I, 13; Labbe, *All. chronol.*, II, 669.

Inventaire des archives de la châtellenie de ***Montlhéry***, en 3 vol. in-folio (A. S. O., série A).

Voici le tableau des abbayes d'hommes de Seine-et-Oise (1) :

AUGUSTINS : *Clairefontaine.*
Hérivaux.
Livry.
La Roche-Lévy.
BÉNÉDICTINS : *Morigny.*
Neauphle-le-Vieux.
Saint-Martin-de-Pontoise.
CISTERCIENS : *Royaumont.*
Val-Notre-Dame.
Vaux-de-Cernay.
PRÉMONTRÉS : *Abbecourt.*
Grand-Champ.
Joyenval.



Clairefontaine. — Un registre en papier, grand in-folio, de 161 feuillets cotés, suivis d'une table alphabétique très détaillée, est intitulé :
« Sommier des papiers de nostre monastère de l'abbaye royale de Nostre-Dame de Clairefontaine, tant de ceux qui sont actuellement dans le depost, que de ceux qui n'y sont point, dont j'ay tiré quelques connoissances par les tittres que j'ay lu et qui sont dans ce depost. »
Ce sommaire, très méthodiquement fait, est ainsi divisé :
« 1° De qui l'abbaye a reçu des biens, son antiquité et sa décadence; 2° les donations, fondations et acquests des anciens religieux et de quelle façon ils furent réunis à la manse conventuelle; 3° les titres primordiaux; 4° la sortie des anciens religieux, nostre établissement en leur place (en 1627); les procès que nous avons essuyés pour nous y affermir; 5° les bulles des Papes et permission de nostre General d'établir l'archiconfrérie de la Sinture (*sic*); 6° les privilèges dont le Roy et plusieurs seigneurs à l'envie (*sic*) l'un de l'autre ont voulu decorer depuis nostre etablissement; 7° les titres de chaque benefice; 8° les rentes, donations et fondations; 9° les ventes que nous ont fait divers particuliers, lesquelles composent aujourd'hui plusieurs petites fermes; 10° les procès; 11° des titres dont on ne voit pas l'uti-

(1) A. DUTILLEUX, *Topographie ecclésiastique du département de Seine-et-Oise*, avec une carte du diocèse; 1874.
L'abbé GAUTHIER, *Pouillé du diocèse de Versailles*; 1876.

lité; 12° le consentement donné par les habitans de Dourdan à nostre établissement dans cette vile. » (Ces trois derniers chapitres n'ont pas été remplis.)

Le titre original — fondation par Simon de Montfort en 1100 pour des chanoines réguliers de Saint-Augustin — est en déficit. Le 14 octobre 1164, Robert, évêque de Chartres, à la prière de l'abbé Raoul, reçoit ce monastère sous sa protection. Le 7 août 1162, Henry de Guerville fondait le prieuré de Saint-Germain de Serval à l'occasion d'un miracle arrivé en sa faveur (fol. 75), et son fils Hugues lui fit d'autres libéralités en 1171.

« Jeanne, comtesse de Roussy, par le partage qu'elle fit avec Yolande, duchesse de Bretagne, des biens de Béatrice, comtesse de Dreux, leur mère, s'empara dans son lot de toutte la plaine des Yvelines où, suivant les lettres d'amortissement de Philippe II, il paroist que Simon, comte de Montfort, abandonna à cette abbaye 550 arpens de bois de haute futaye. » Comme référence, le rédacteur cite « une pièce en parchemin du 26 mai 1307, donnée à M. l'abbé, en 1739, par ordre du vicaire général ».

Ce sommaire a été rédigé peu après 1733. La mention que nous venons de citer est d'une autre main.



Morigny. — Le 20 octobre 1645, Gabriel de Bry, écuyer, sieur d'Arcy, lieutenant général au bailliage d'Etampes, à la requête de Bénigne Le Ragois, écuyer, seigneur de Bourgneuf, décida de se transporter à l'abbaye de Morigny pour y faire, en vertu de lettres d'économat, données par le Roi, l'inventaire des biens et fruits de l'abbaye. Un registre de 183 feuillets contient l'inventaire des titres fait par lui le 10 novembre 1645. Les plus anciens registres qu'il mentionne sont un inventaire dressé en 1495, occupant 45 feuillets de papier, et « un registre commençant par ces mots : *C'est le...*, le surplus estant effacé de pourriture et daté de l'an 1378, finissant par un feuillet 79 ».

Il y a peu d'anciens titres cités et leur analyse est généralement faite dans ce goût :

« *Item* un autre tiltre en parchemin du mois de décembre 1234, auquel est attaché un sceau, par lequel les dixmes appartenant à l'abbaye dudit Morigny sont réglées avecq ung nommé Theobaldus. »

Nous voilà bien renseignés.

Saint-Martin-de-Pontoise. — Un volume très grand in-folio, relié en veau, contenant « l'Inventaire des titres de l'abbaye Saint-Martin-de-Pontoise », fait en 1684. Il a 773 feuillets écrits, auxquels s'ajoutent

4 feuillets du XIXe siècle comprenant un inventaire supplémentaire de pièces non comprises dans le document précédent, et déversées aux Archives. Des mentions au crayon sur l'ancien inventaire indiquent les pièces qui ont été l'objet d'un récolement et figurent encore dans le très riche fonds de Saint-Martin.



Nous nous bornerons à indiquer le double et volumineux recueil de pièces concernant l'abbaye de *Royaumont*, conservé à Versailles. Il se compose d'un cartulaire du XVIIIe siècle, en deux volumes in-folio, et d'un inventaire de 1763, également en deux volumes. Ces documents sont d'autant plus précieux que les titres originaux ne se trouvent plus aux Archives départementales.

Le cartulaire de *Notre-Dame du Val* est un manuscrit de 69 feuillets, du XIIIe siècle, coté LL 1541, aux Archives nationales. Un manuscrit de Gaignères (5469 latin) contient une analyse des titres du Val et une copie intégrale des pièces les plus remarquables. Les originaux sont, pour la plupart, aux Archives nationales.

L'inventaire des *Vaux-de-Cernay* forme un registre cartonné de 151 feuillets. Il a été, lors du déversement du fonds à Versailles, l'objet d'un collationnement; les pièces en déficit sont indiquées et les fausses lectures rectifiées.

Le fonds des *Célestins de Limay* renferme un cartulaire des privilèges, contenant les bulles et les diplômes, depuis 1213 jusqu'en 1488. C'est un registre en parchemin, de 88 feuillets. Il remonte au règne de Louis XII et débute par une chronologie généalogique des derniers Capétiens directs, qui est absolument fantaisiste.



Les religieuses de Saint-Remi-des-Landes prétendaient remonter à une fondation mérovingienne. Ce qui est sûr, c'est que, dans la seconde moitié du VIIe siècle, plusieurs abbayes de femmes furent créées sur des points compris dans notre département : Argenteuil, Bruyères et — peut-être — *Septemolæ*. La troisième n'est guère facile à identifier (1); elle disparut bientôt, de même que Bruyères. Argenteuil fut occupé par des chanoinesses jusqu'au temps de l'illustre Héloïse, dont un autographe, découvert par M. Léopold Delisle, et photographié par M. Mareuse, figure dans une des publications de la Société historique

(1) On l'a placée à *Septeuil*; mais peut-être était-elle située loin du Parisis où elle possédait des domaines. Il existe en Belgique une localité dénommée *Spelemule*.

du Vexin (1). Héloïse et ses sœurs durent quitter leur couvent, qui devint un prieuré d'hommes, réuni à Saint-Denis (2).

Depuis, douze abbayes de femmes furent érigées ou relevées dans la région qui nous intéresse : Gif, Jarcy, Maubuisson, Poissy, Port-Royal, Saint-Corentin, Saint-Cyr, Saint-Remi-des-Landes, Valprofond, Villiers-aux-Nonains, Yerres, la Grâce-Dieu de Pontoise.

Les Bénédictines de *Saint-Remi-des-Landes* furent transférées à Louye en 1774.

Le 16 septembre 1639, elles firent dresser un « inventaire général des papiers, titres et contrats » du monastère. C'est un gros registre in-folio, de 547 feuillets, aux Archives de Seine-et-Oise. Il rappelle la fondation de l'abbaye, en 512, « par très illustre et très haute princesse Madame Scaliberge, niepce du roy Clovis Ier et espouze de saint Arnoul, dont la vie s'est enfin couronnée des lauriers d'une canonization légitime ».

Les titres relatés dans cet inventaire ne remontent, toutefois, qu'à 1166.



L'abbaye de *La Joye-Villiers*, fusionnée en 1763 avec l'abbaye de Provins, a un fonds très important aux Archives de Versailles. On y trouve l'histoire manuscrite de l'abbaye par Dom Fleureau, et un registre in-folio, intitulé :

« Inventaire général des titres, papiers et rentes de l'abbaye royale de Villiers, réunie à celle de la Joye, sous le nom de La Joye-Villiers, fait, de l'ordre de Madame de La Tour du Pin, abbesse, par Thomas de Blainville, avocat-archiviste à Paris, en 1788. » Il a 549 feuillets in-folio. On y trouve un précis historique de l'abbaye où les Cisterciens s'établirent, en 1225, par la cession que leur firent les confrères de Saint-Romain — depuis les Jacobins — d'un manoir et d'une dîme à eux donnés, en 1218, par Jehan Briard, de Corbeil, le mari d'Amicie de Breteuil.

Un registre sur papier, de 377 feuillets, débute ainsi :

« Ce livre a été achepté par Gilles de Mornay, pbrestre curé de Tinqueville, procureur et recepveur de l'abbaye de Villiers soubs Madame Jehanne de La Tremoille de Bruges, abbesse dudit lieu, l'an 1583, esperant y mettre et transferer les principaux tiltres, negoces et affaires de lad. abbaye.

(1) *Une Elégie latine d'Héloïse*, suivie du *Nécrologe d'Argenteuil*, par J. Depoin.

(2) Cf. *Héloïse à Argenteuil;* Comment Suger récupéra le Monastère d'Argenteuil, par A. Dutilleux. *Mémoires de la Société des Sciences morales de Versailles*, année 1902. Tirage à part, 1903.

« Premierement faut mettre que l'an 1562 l'armée du prince de Condé pour les Huguenots, s'acheminant pour aller à Paris, feit sejour à la Ferté, et fut ladite abbaye pillée par lesdits Huguenots, et une grande grange près la porte des Prez, laquelle avoit anciennement esté un beau refectouër, fut bruslée avec grant quantité de bledz et foings y estant, et finablement touz les meubles perdus.

« Ladite dame de La Tremoïlle et ses religieuses furent contrainctes sauver leurs personnes, savoir lad. abbesse et le procureur (qui pour lors estoit ung nommé Michel Tilliet) avec une partie des religieuses de Melun, au logis de maistre Cler Nyvet, et les autres à Paris comme ils purent, pour eviter le dangier general auquel estoient tous les eclesiastiques, tant seculiers que reguliers, qui tomborent aux mains de ladite armée. Acte notable. »

Le registre comprend des titres remontant à 1181.

L'abbaye de *Valprofond* fut transférée de Bièvres à Paris, au faubourg Saint-Jacques, en 1621. Le cartulaire de Valprofond est aux Archives nationales, carton S 4657, n° 1.

Les titres de l'abbaye de *Port-Royal*, supprimée en 1708, sont, en partie, conservés aux Archives de Seine-et-Oise.

Les Bénédictines de *La Madeleine de Mantes* firent dresser, vers 1780, un inventaire de leurs titres. C'est un cahier de 40 feuillets; ses indications sont insuffisantes pour suppléer aux lacunes du fonds.

En 1658, des Bénédictines anglaises, chassées par la Réforme, vinrent s'installer à *Pontoise* et y fondèrent l'abbaye de *La Grâce-Dieu*. Les Archives de Seine-et-Oise contiennent un fonds intéressant et un inventaire sommaire in-4°, de 46 feuillets cotés.

Gif. — Antoine Soreau, prévôt de Châteaufort, fit, à la date de 1636 (que le document indique fol. 91), à la requête de l'abbesse Magdeleine de Mornay, l'inventaire de l'abbaye du Val de Gif. Cet inventaire mentionne, avec assez de détail, les pièces trouvées, presque toutes assez récentes; il est complété par l'inscription marginale de documents postérieurement entrés aux archives de Gif. Il comporte 164 feuillets grand in-4°. Il existe, de cet inventaire, une copie in-folio en 406 feuillets, beaucoup plus lisible. M. l'abbé Alliot a utilisé ces sources pour son *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif* (1890, in-8°), mais n'y a pas joint de pièces justificatives.



Les fonds exceptionnellement riches de ces archives, pour les abbayes de femmes, sont ceux de *Maubuisson* (88 registres et 134 cartons); *Saint-Louis de Poissy* (80 registres et 46 cartons); *Yerres* (39 registres et 32 cartons).

Nous avons parlé du premier fonds. Celui de *Poissy* contient un inventaire général de 1730 et des inventaires particuliers du XVIII[e] siècle, dont l'ensemble comprend huit volumes.

L'inventaire d'Yerres comporte sept volumes de texte et deux de table, revêtus d'une riche reliure uniforme. Un autre volume relié, coté à tort *sept*, est un *Inventaire des titres,* d'une rédaction plus étendue, mais ne donnant qu'un fragment du fonds.

Un cartulaire d'Yerres, du XIII[e] siècle, est aux Archives nationales (VII-120 feuillets, coté LL 1599).

« L'inventaire sommaire des titres et papiers de Mesdames les religieuses annonciades du monastère de *Notre-Dame-de-la-Paix, à Meulan*, dont le chartrier a été mis en ordre en l'année 1785, dame Marie-Claire Fontaine (de Sainte-Angélique) étant alors supérieure », constitue un beau registre, en papier fort, de 229 feuillets, contenant encore la réclame illustrée du fournisseur : « Rue Sainte-Marguerite, près le carrefour Saint-Benoît, faubourg Saint-Germain, CHARPENTIER, marchand papetier, vend le bon papier de France et d'Hollande....., papier à lettre glacé, bordé, doré sur tranches et à vignettes de toutes couleurs....., plumes d'Hollande, d'oyes, de cygnes et de corbeaux....., le tout à juste prix. »

Une originalité de ce registre est le dessin de l'armoire contenant le chartrier, avec la division des cartons et des rayons pour placer les diverses catégories de pièces. Un casier est réservé aux quittances du marchand de vin ; un autre, aux quittances de l'apothicaire.

Mais le document lui-même ne contient que des intitulés de liasses, et serait d'un fort maigre secours à l'historien.



Le tableau des collégiales donné par M. l'abbé GAUTHIER (p. 62 du *Pouillé du diocèse de Versailles*) appelle de nombreuses rectifications (1).

Nous ignorons ce que pouvait être une prétendue *collégiale de Saint-Martin de Pontoise* qu'aurait fondée le roi Philippe-Auguste. *Gassicourt* était un prieuré clunisien, provenant des libéralités des Mauvoisin de Mantes, et qui eut l'honneur de compter parmi ses bénéficiers l'illustre Bossuet.

Les Archives de Seine-et-Oise contiennent des documents sur plusieurs des collégiales de notre département.

Elles renferment un petit cartulaire sur papier de la collégiale de *Saint-Merry de Linas,* fondée par les seigneurs de cette paroisse,

(1) Quant aux dates d'origine et aux noms des fondateurs, notamment.

dès le XIIe siècle, et non vers 1250, comme l'a pensé M. l'abbé Gauthier.

Le cartulaire de la collégiale de *Saint-Mellon de Pontoise* était connu sous le nom de *Liber juratorum*. L'original est perdu. Les Archives de la ville de Pontoise (cote GG O) en possèdent une copie malheureusement très défectueuse, exécutée au XVIIe siècle.

Le cartulaire de la collégiale de *Saint-Cloud* existe sous forme de deux manuscrits, l'un de 1725, l'autre du XVIIIe siècle, de 34 et 32 feuillets in-folio, cotés 5185 D et 9165 du fonds latin, à la Bibliothèque nationale. Ils ne contiennent que des documents relativement modernes.

Il existait en Seine-et-Oise quatre *commanderies de Malte : Etampes; — Louviers et Vaumion; — Saussay et Biches; — Saint-Jean-en-l'Isle de Corbeil*, dont l'église sert aujourd'hui si heureusement de cadre artistique au Musée fondé par les soins de notre collègue M. Dufour.

Pour Saussay et Saint-Jean, les Archives nationales possèdent des inventaires (S 5776 pour Saussay; S 5744 à 5751 pour Corbeil; ces derniers ont été rédigés de 1738 à 1759).

Les Archives nationales (série S) contiennent quelques documents provenant des nombreuses fondations de l'*ordre de Saint-Lazare*, qui avait en Seine-et-Oise quatre commanderies, à *Beaumont-sur-Oise*, *Juvisy*, *Louvres* et *Villaroy* (commune de Guyancourt); sept hôpitaux, à *Dourdan*, *Houdan*, *Longjumeau*, *Montfort*, *Palaiseau*, *Saint-Cloud* et *Saint-Léger-en-Yveline*. Des papiers provenant de vingt maladreries existant dans notre département sont aussi conservés rue des Francs-Bourgeois. Sur celles qui faisaient partie de l'ancien diocèse de Paris, on peut consulter la publication si consciencieuse et si documentée de M. Léon Le Grand, dans les *Mémoires* de la Société de l'Histoire de Paris.

La Bibliothèque municipale de Pontoise contient, dans le fonds Pihan de la Forest, un inventaire des titres de l'*hôpital Saint-Lazare, à Saint-Ouen-l'Aumône;* le plus ancien titre cité est un don de Louis le Gros, accordant aux lépreux la dîme de ses vignes de Cergy et du pain servi à sa table, lorsqu'il résidait à Pontoise.



Nous ne saurions ici énumérer les sources historiques concernant les prieurés, au nombre de plus de cent, dépendant en Seine-et-Oise d'abbayes situées hors des limites actuelles du département, ou des chefs de diocèses limitrophes dont l'évêché de Versailles constitue un démembrement.

La nomenclature pure et simple à laquelle nous nous bornerons pour la plupart de ces fondations résulte d'un classement fait d'après les indications du *Pouillé* de M. l'abbé GAUTHIER.

Des abbayes ou des évêchés fort éloignés avaient des dépendances en Seine-et-Oise. Nous citerons :

Saint-Jean de Limoges, — pour Saint-Eloi d'*Aigremont*, Saint-Saturnin de *Chambourcy* et Sainte-Marguerite de *Hodenc;*

Bourgueil, — pour Saint-Christophe de *Châteaufort*, Saint-Saturnin de *Chevreuse*, Saint-Thibaut de *Goussainville*, Saint-Pierre de *Limours*, Saint-André de *Neauphle-le-Château*, Saint-Martin de *Palaiseau*, Notre-Dame de *Plaisir;*

Saint-Florent de Saumur, — pour Saint-Didier de *Bruyères-le-Châtel*, Saint-Eugène de *Deuil*, Saint-Clair de *Gometz-le-Châtel*, Notre-Dame de *Saulx-les-Chartreux* et *Saint-Remi-lès-Chevreuse;*

Bellosane, — pour Notre-Dame du Valguyon, à *Freneuse;*

Cluny, — pour Saint-Sulpice de *Gassicourt* et Saint-Sulpice d'*Aulnay-lès-Bondy;*

Hiverneaux, — pour Saint-Pierre de *Chenevières-sur-Marne* et Notre-Dame de *Draveil;*

Chaulmes, — pour Saint-Médard de *Jouy-en-Josas;*

L'Archevêché de Sens, — pour Saint-Etienne de *Courances*, les trois églises d'*Etampes*, Saint-Etienne d'*Etréchy* et Notre-Dame d'*Auvers-Saint-Georges*.

Dans un rayon plus rapproché, nous citerons encore :

Saint-Faron de Meaux, — pour Saint-Fiacre de *Gagny;*

Ressons, — pour Saint-Laurent de *Beaumont-sur-Oise* et Sainte-Croix de *Boisemont;*

L'Evêché de Beauvais, — pour Saint-Denis de *Bernes;*

Saint-Germer, — pour Notre-Dame de *Jamville;*

Marcheroux, — pour Saint-Blaise de *Carrières-lès-Poissy* et Saint-Blaise de *Triel;*

Saint-Vincent de Senlis, — pour Notre-Dame d'*Auvers-sur-Oise;*

Bonneval, — pour Saint-Jacques de *Basoches;*

La Croix-Saint-Leufroy, — pour Saint-Laurent de *Brueil*, Saint-Sulpice de *Sailly* et Saint-Hilaire de *Blaru;*

Villechasson, — pour Saint-Hilaire de *Châlo-Saint-Mars;*

Tiron, — pour Saint-Blaise d'*Ablis* et Notre-Dame de *Bréval*.



Les abbayes normandes avaient reçu de nombreux domaines dans notre région.

De *Saint-Wandrille* (ou *Fontenelle*) dépendaient les prieurés de *Chauffour* et de *Marcoussis;*

De *Fécamp*, — celui d'*Evêquemont;*

De *Jumièges,* — ceux de *Bouafle* et de *Rosny;*

Du *Bec-Hellouin*, — ceux de *Conflans-Sainte-Honorine*, de *Saint-Pierre de Pontoise, Saint-Martin-la-Garenne*, Saint-Nicolas de *Cravent*, Notre-Dame du Hamel à *Bréval,* Notre-Dame de *Lesseville* à *Aincourt, Saint-Nicaise de Meulan, Bouconvilliers.*

Cette dernière abbaye était de beaucoup la plus riche en fondations dans les limites de notre département.

La part que représentaient les prieurés de Seine-et-Oise dans la fortune générale de l'abbaye du Bec en 1297 peut être calculée d'après la répartition faite alors d'une pension de 500 livres attribuée par Boniface VIII à un cardinal sur l'ensemble des revenus de l'abbaye :

Abbas Becci	80	libras.
Prior de Conflentio	15	—
Prior Mellenti	10	—
Prior de Layo	10	—
Prior de Pontisare	100	solidos.
Prior Sancti-Martini in Garenna . . .	100	—
Prior de Bocunvillare	20	— (1).

Il est d'autant plus regrettable pour notre histoire que les archives du Bec aient disparu.

D'insignifiants débris, parfois un *unique* feuillet, recueillis aux Archives de l'Eure, constatent la destruction pour ainsi dire totale :

D'un cartulaire A, à deux colonnes, avec rubriques et initiales rouges comme le cartulaire B, mesurant 198 sur 144 millimètres, marges non comprises, et transcrit vers le milieu du XIII[e] siècle (un feuillet, H 89);

D'un cartulaire C, sur une seule colonne, mesurant 210 sur 128 millimètres, du commencement du XIV[e] siècle (un feuillet, H 90);

D'un cartulaire D, du XV[e] siècle, mesurant 240 sur 165 millimètres (3 feuillets, H 93);

D'un inventaire général des titres, fait au commencement du XIII[e] siècle, mesurant 255 sur 170 millimètres (16 feuillets, H 92). Cette œuvre d'un calligraphe émérite contenait plus de 180 feuillets. D'après la moyenne des fragments existants (32 pages résumant 589 chartes), on peut se rendre compte de l'énorme amoncellement d'archives (6 à 7,000 chartes) qui dut être dépouillé pour sa rédaction (2).

(1) Arch. de l'Eure, H 97.

(2) M. le chanoine Porée possède aussi plusieurs fragments d'un des cartulaires dont nous venons de parler. Ils concernent les environs de l'abbaye.

Cet admirable fonds était déposé dans une salle du rez-de-chaussée, à la sous-préfecture des Andelys.

Vers 1830, après la révolution de Juillet, un fonctionnaire comme Arcisse DE CAUMONT en a signalé plusieurs à la vindicte des historiens et des vrais patriotes, vendit à des relieurs toutes les paperasses encombrantes. Ceux-ci réussirent promptement à les détruire. Ils travaillèrent heureusement pour quelques greffes, où le paléographe CHASSANT et l'abbé LEBEURIER découvrirent les 90 feuillets du cartulaire B, réunis sous le n° H 91 des Archives de l'Eure.

Il s'y trouve, par une assez bonne fortune, les feuillets 49 à 56, concernant le Vexin : *Bouconvilliers*, *Meulan*, *Tessancourt*, *Mézy*, *Hardricourt*, *Juziers*, et enfin l'église de *Condécourt*, dont le patronage donna lieu à un compromis entre l'abbaye de Colombes et celle du Bec en 1520.

Les appendices au *Cartulaire de Saint-Martin* contiennent la reconstitution d'un feuillet de ce cartulaire.

Le fonds de *Sainte-Honorine de Conflans*, à Versailles, renferme quelques fragments d'un cartulaire de ce prieuré, du XIIe siècle. Il est déplorable qu'il ait été mutilé et détruit presque en totalité.

Pour *Saint-Nicaise de Meulan*, au contraire, les répertoires d'archives ont été heureusement conservés. La Bibliothèque nationale possède un cartulaire de 76 feuillets, du XIIIe siècle (Ms. lat. 13888). Un autre recueil de pièces anciennes se trouve dans un censier qui fait partie de la collection LÉVRIER.

Sous le titre de *Chronicon monasterii Sancti-Nicasii Melletensis, a prima sua fundatione ad annum* 1672, D. Victor COTRON, prieur claustral de ce monastère, a laissé un manuscrit illustré de dessins de sceaux en couleur, contenant 418 feuillets cotés, plus un volumineux index. Les pages 297-406 renferment la copie scrupuleuse de 53 pièces d'archives réunies sous ce titre : *Liber quartus complectens antiquiores ac præcipuas hujus monasterii cartas et diplomata*. Les derniers feuillets contiennent notamment de curieux détails sur le baptême des cloches de Meulan et les difficultés éprouvées pour la restauration du clocher (p. 413).

Un registre petit in-folio, dont 43 feuillets seulement sont remplis, contient « l'Inventaire des tiltres du Prieuré Saint-Nigaise au fort de Meulan, faict en l'an 1645 par moy Nicolas DAVANNE pbrestre, prieur dudict lieu et escripte de ma main ».

Le plus ancien titre cité est une « bulle du pape Pascal de l'an 1104 portant confirmation à l'abbaye du Becq des donations des esglises Saint-Pierre de Ponthoise, Sainte-Honorine de Conflans, Saint-Nigaise de Meulan, original et plomb (1) ».

(1) Cette bulle a été publiée par BALUZE, dans ses *Miscellanea*.

Les analyses sont fort sommaires, mais nettes et précises.

Un cartulaire sur papier de 169 feuillets reproduit le texte collationné le 10 décembre 1678 d'un « original relié en veau en forme de livre, sur lequel des deux costez sont empreintes les armes de Mgr DE HARLAY, procureur général de S. M., de la bibliothèque duquel il est tiré ». Il comporte 170 pièces. Il est revêtu de la signature de deux notaires et de D. Michel GERMAIN. Il contient de nombreuses fautes de lecture (1).

L'accord de 1320, constatant l'abandon des hommes de Meulan et des Mureaux au droit de commune entre les mains de Philippe d'Evreux, est la pièce peut-être la plus curieuse de ce recueil (n° 166).



Le cartulaire de *Bouafle* se trouve sous la forme d'une fort médiocre copie du XVIe siècle, aux Archives nationales, cote Q1*1475. Des extraits en sont publiés dans les appendices au *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise.*



De l'*Evêché de Chartres*, dépendait : Saint-Pierre de *Dourdan;*

De *Saint-Père de Chartres*, — Saint-Père de *Juziers;*

De *Josaphat*, — Saint-Médard de *Châlo-Saint-Mars*, Saint-Blaise de *Davron*, Saint-Blaise de *Neauphlette*, Sainte-Croix d'*Osmoy*, Saint-Blaise du *Cornouillet, à Us;*

De *Coulombs*, — Saint-Odon de *Boissets*, Saint-Pierre de *Carrières*, Sainte-Gemme de *Feucherolles*, Notre-Dame de *Herbeville*, Saint-Jean de *Houdan*, Saint-Germain de *Maisons-sur-Seine*, la *Madeleine de Mantes*, Notre-Dame de *Marly-le-Roi*, Saint-Côme de *Meulan*, Notre-Dame de *Sermaize*, *Saint-Germain-en-Laye*, Saint-Hilaire de *Saint-Illiers-la-Ville*, Saint-Nicolas de *Villennes.*

Si le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres* a été publié par MM. DE L'EPINOIS et MERLET, si celui de *Josaphat* est conservé à la Bibliothèque nationale, par un sort contraire, celui de Coulombs paraît définitivement perdu.

M. Léopold DELISLE a signalé les extraits suivants du cartulaire et des titres de Coulombs :

Par DUCHESNE (Coll. Baluze, XXXVIII, fol. 25, et Coll. Duchesne, LIV, fol. 44).

Par le P. DE MACHAULT (Mél. de Clairambault, IV, p. 45).

Par DU FOURNY (anc. fonds Gaignières 180, p. 431 et 639).

(1) Par ex. au dernier feuillet : « *Eustacius filius de Piseu* » pour « *filius Dapiferi.* »

Extraits du cartulaire de Saint-Hilaire de Blaru (Ms. lat. 12777, anc. Saint-Germain latin 577, p. 657).

Le *Cartulaire de Saint-Germain-en-Laye,* extrait fait au XVIe siècle du grand cartulaire, complété par les titres du prieuré, saisi dans le cabinet d'un avocat émigré, est conservé aux Archives nationales (T. 671 *, no 6).

Les principaux titres concernant spécialement *Saint-Germain-en-Laye* et sa région ont été publiés dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts* (1).

Ce cartulaire contient, au folio 80, une longue confirmation royale des biens du prieuré par Louis VII, entre le 27 mars 1160 et le 15 avril 1161 (2), dont le texte, également transcrit au ms. 17048, foi. 431, n'a été édité que partiellement par Duchesne (3).

Le cartulaire de Coulombs contenait aussi notamment un diplôme de Louis VII du 26 juillet 1140 (2), par lequel ce prince, étant à Mantes, concédait une foire annuelle dans cette ville au prieur de la Madeleine (4).

Les manuscrits de Dom Lainé, prieur de Mondonville (Mss. fr. 24124 à 24136 *bis*), renferment aussi de nombreux extraits du cartulaire de Coulombs et de plusieurs autres. Ils sont à consulter pour l'histoire d'une partie de notre département comprise dans l'ancien diocèse de Chartres. Notre excellent confrère M. Lucien Raulet y a retrouvé un *Nécrologe du prieuré de Daveron* qu'il a signalé à M. Molinier et qui avait échappé aux investigations, pourtant si étendues et si complètes, de l'auteur du premier travail d'ensemble fait sur les *Obituaires français.*

Le prieuré de *Saint-Eloi de Longjumeau* était occupé par des Augustins.

L'inventaire des titres, fait en 1650, analyse d'une façon détaillée les titres depuis 1234. Il comprend une centaine de feuillets, en divers cahiers, et on y a transcrit une liste des prieurs depuis 1260.



Nous signalerons en dernier lieu les prieurés dépendant des abbayes parisiennes et de l'Archevêché de Paris :

(1) Un tirage à part, sous le titre : *Le Prieuré de Saint-Germain-en-Laye, origines et Cartulaire,* par J. Depoin, a été distribué aux membres de la Société historique du Vexin.

(2) Luchaire, *Actes de Louis VII,* nos 54 et 442.

(3) Preuves de l'*Histoire de la Maison de Montmorency,* 52.

(4) Edité par D. Martène, *Amplissima coll.*, I, 764. Copié par Baluze (xxxviii, 29).

De l'*Archevêché de Paris* dépendait le prieuré de Notre-Dame de *Draveil.*

De *Saint-Magloire,*— ceux de *Montfort-l'Amaury*, *Versailles*, Sainte-Croix de *Briis-sous-Forges.*

De *Saint-Germain-des-Prés,* — ceux de *La Ferté-Alais*, *Montchauvet* près Houdan, *Saint-Léger-aux-Bois*, Saint-Michel, à *L'Etang-la-Ville*, *Avrainville.*

De *Saint-Victor,* — ceux d'*Oncy* près Milly, *Saint-Guenaud de Corbeil*, Saint-Denis d'*Athis*, Sainte-Radegonde du *Bois-Saint-Père*, à Bouffémont.

De *Saint-Maur,* — celui de *Saint-Jean de Corbeil.*

De *Sainte-Geneviève,* — ceux de Saint-Pierre de *Choisy-aux-Bœufs*, Sainte-Geneviève d'*Epinay-sous-Sénart*, *Livry.*

Du *Collège Louis-le-Grand,* — le prieuré de *Gargenville.*



Les cartulaires de *Saint-Germain-des-Prés* conservés aux Archives sont au nombre de treize. Le plus ancien, celui dit des *Trois-Croix*, du XIIe siècle, en 111 feuillets, est coté LL 1024. Dix autres occupent les cotes suivantes. Le *Cartulaire de la rivière de Seine* (921-1530) est en deux volumes, cotés LL 1093-1094. Celui de la Trésorerie (1233-1539) n'a pas moins de 4 registres (LL 1095-1098).

Le cartulaire spécial de *Tiverny*, *Longuesse*, *Bouafle* et *Crespières*, du XVIIIe siècle, en 355 feuillets, est coté LL 1042.

Villeneuve-Saint-Georges, autre dépendance de Saint-Germain-des-Prés, a vu ses titres réunis en deux cartulaires, du XVe (114 feuillets) et du XVIe siècle (55 feuillets), cotés LL 1087 et LL 1090 aux Archives nationales.

Le registre LL 1043, du XVIIIe siècle, contient le cartulaire de *Valenton.*

Enfin, dans le même fonds se trouvent les cartulaires de *Meudon* (XVIe siècle, LL 1078) et d'*Avrainville* (XVIIIe siècle, LL 1044-1045).

Les registres LL 1397 et 1398 des Archives nationales contiennent des cartulaires du prieuré de Notre-Dame de *Gournay-sur-Marne.* Le premier, du XIIIe siècle, a 40 feuillets; le second, du XVIe, en a 226.

Dans le fonds de l'*Oratoire*, aux Archives nationales, se trouvent des pièces intéressant le prieuré de *Maule.* L'inventaire des titres de ce prieuré (un cahier d'environ 60 feuillets, du XVIIe siècle) est compris dans la collection FILASSIER qui vient d'entrer à la Bibliothèque de Versailles. Il paraît avoir été utilisé par M. RÉAUX dans son ouvrage : *Les Barons de Maule*, qui, malheureusement, est surtout une œuvre d'imagination.



Au milieu de tant de fonds monastiques, ceux que nous pouvons regarder comme les plus précieux, dans leur état actuel, pour l'histoire générale de Seine-et-Oise sont : celui de *Saint-Martin-des-Champs*, dont nous avons parlé, et celui de *Saint-Denis-en-France*. Les religieux de ce dernier monastère firent exécuter, sous le règne de Philippe le Bel, un grand nombre de cartulaires régionaux qui nous sont heureusement parvenus.

Le registre LL 1170, du XIIIe siècle (60 feuillets), contient le cartulaire spécial de *Cergy*, *Boissy* et *Cormeilles*.

Le registre LL 1165, aussi du XIIIe (96 feuillets), forme le cartulaire de *Garches*, *Dugny*, *Thillay* et *Gonesse*.

Le registre LL 1167, de la même époque (57 feuillets), est le cartulaire de *Rueil*.

Le registre LL 1169, en 12 feuillets, est spécial à *Trappes*, *Dampierre* et *Chevreuse*.

Le registre LL 1171, en 100 feuillets, du XIVe siècle, concerne *Ully-Saint-Georges*, *Moyvilliers*, *Franconville* et *Montmorency*.

Le fonds d'*Argenteuil* est aux Archives de Seine-et-Oise.

La même couverture de parchemin renferme un « Inventaire de tous les titres, chartes et papiers du prieuré de Notre-Dame d'Argenteuil, fait en 1748 » (analyse très sèche en 60 feuillets in-folio) ; — et plusieurs documents détachés, dont un « Extrait sommaire des titres du prieuré d'Argenteuil » en 6 feuillets, datant de 1759, et 231 feuillets déreliés formant le « Répertoire des titres et papiers contenus dans le chartrier du prieuré de Notre-Dame d'Argenteuil », sans date, mais où se trouvent indiquées des pièces de 1731.

L'*Extrait* cite « un cartulaire en parchemin en écriture gothique et latine, dans lequel, fol(io) 20 r(ecto), est transcritte une charte ancienne du roy Robert ». C'est celle qui figure dans les *Antiquités et Recherches de Saint-Denis*, de Dom Doublet (p. 829).

Ce cartulaire est perdu, et il y a tout lieu de le regretter, même en présence d'un inventaire aussi détaillé que celui de 1731, car celui-ci ne contient qu'un nombre très restreint de documents antérieurs au roi Jean. Plusieurs, datés par exemple de 1208 et 1223, sont « si rongés des vers qu'on ne les peut lire » (fol. 6).

M. Coüard, archiviste de Seine-et-Oise, a fait connaître l'état du fonds d'Argenteuil dans une *Notice sur les archives du prieuré*, dans les *Mémoires de la Société des Sciences morales*, tome XII (1880).

Le prieuré de Notre-Dame d'*Essonnes*, dépendant de Saint-Denis, puis uni à Coulombs, a laissé un fonds de 5 cartons, plus un *Inventaire*

in-folio, aux Archives de Seine-et-Oise. Les titres les plus anciens sont aux Archives nationales, carton S 2351, dans le fonds de Saint-Denis.

IV

On a pu voir, par ce rapide exposé, combien de sources sont encore peu connues ou presque inexplorées. Dans le nombre, il est des cartulaires concernant presque uniquement le domaine d'une société déterminée. C'est à celle-ci que doivent revenir, ce nous semble, le labeur et le mérite de leur mise au jour. La Société du Vexin se propose notamment de publier les anciens titres des abbayes du *Val*, d'*Hérivaux* et l'inventaire du prieuré de *Maule*.

D'autres concernent plusieurs régions bien distinctes de Seine-et-Oise ou des départements voisins. Tel est le cas du cartulaire de *Maubuisson*. La Société du Vexin a publié les actes royaux, mais viennent ensuite de nombreux titres concernant Versailles, Etampes, Evreux, Beauvais, etc. Une entente semble indiquée entre les sociétés de ces divers points, pour la publication annotée des divisions qui s'y rattachent.

Au reste, une organisation en vue de publications communes serait fructueuse à tous les points de vue. L'économie serait considérable par suite de l'extension des tirages. De plus, on obtiendrait certainement le concours du Comité des Travaux historiques, qui ne l'a jamais refusé aux sociétés qui éditent d'anciens textes. Le Conseil général de Seine-et-Oise s'y intéresserait sans nul doute. L'Académie des Inscriptions, de son côté, encouragerait à coup sûr, comme elle l'a fait à plusieurs reprises, par l'attribution de prix, des travaux aussi utiles à l'histoire générale et provinciale.

Enfin viennent les fonds les plus étendus, ceux des grandes abbayes parisiennes qui rayonnaient dans la banlieue. Pour celles-là, il serait permis d'escompter la bienveillance que témoigne le Conseil général de la Seine, d'une manière unanime, pour les travaux qui intéressent l'histoire générale de Paris. On obtiendrait son concours moral et financier pour des œuvres d'ensemble auxquelles, de leur côté, les sociétés régionales intéressées pourraient souscrire.

Par où commencer ? Là est le point délicat. *Saint-Denis*, dont l'incomparable fonds a toujours été accessible aux historiens, a vu presque toutes les pièces importantes de ses cartulaires mises au jour depuis plusieurs siècles déjà. Les cartulaires des prieurés de Seine-et-Oise pourraient être l'objet d'une publication commune par les soins de la Fédération, mais la refonte de tous les cartulaires et du char-

trier dionysien dans un recueil unique, comme celui de M. Bruel pour Cluny, n'occuperait guère moins de volumes : un tel morceau serait décourageant peut-être à attaquer.

Saint-Martin-des-Champs, dont les archives sont moins volumineuses et beaucoup moins connues, aurait l'avantage, avec ses prieurés de *Domont, L'Isle-Adam, Beaumont-sur-Oise*, d'une part; de *Juvisy*, de l'autre, et enfin de *Roinville* et de *Bonnelles*, de toucher les trois arrondissements (1) de *Pontoise, Corbeil* et *Rambouillet*, où existent des sociétés d'archéologie prospères. La publication d'un cartulaire général de cette abbaye depuis le milieu du XIe siècle jusqu'en 1328 serait une œuvre abordable, et d'une réalisation possible, relativement, à bref délai : et l'on pourrait y préluder par la publication annotée du *Liber testamentorum* (Ms. lat. 10477).

J'engagerai ceux de nos confrères qui la poursuivraient à imiter le mode adopté par la Société du Vexin : placer un sommaire en tête de chaque acte et détacher, dans le texte, les *noms d'homme* en *petites capitales*, et en *italiques* les *noms de lieu*. Les recherches sont facilitées par cette méthode, empruntée aux anciens éditeurs d'archives, les Duchesne et les Mabillon.

Je me permets d'exprimer le vœu que, dès cette session, il soit désigné, pour l'étude de toute la question, un Comité de publication. Il n'aura que l'embarras entre les projets utiles; car, pour rajeunir une antique image, il restera longtemps encore du miel sur les rayons... pour les abeilles de la science.

(1) Le prieur de Saint-Martin-des-Champs présentait aux cures d'*Arnouville*, *Attainville*, *Chatenay*, *Domont*, *Ecouen* et *Ezanville*, *Eragny*, *Fontenay-lès-Louvres*, *Louvres* (Saint-Justin et Saint-Rieul), *Thiessonville*, au doyenné de Montmorency; — *Livry-en-l'Aulnois*, *Nonneville* et *Sevran*, au doyenné de Chelles; — *Noisy-le-Grand*, au doyenné de Lagny; — *Presles*, *Seugy*, *Viarmes*, au doyenné de Beaumont-sur-Oise; — *Orsonville*, au doyenné de Rochefort; — *Crespières*, au doyenné de Poissy.

Bibliographie des Cartes et des Documents cartographiques.

Par M. Edgar MAREUSE, *Secrétaire général de la Commission des Inscriptions parisiennes.*

Il a paru intéressant de présenter à la réunion des Sociétés savantes de notre département un inventaire bibliographique de ce qui a été publié sur la région qui nous occupe.

La CARTOGRAPHIE ne pouvait être omise, et la Commission d'organisation m'a chargé de ce travail. Si l'énumération des travaux géographiques dont je vais vous donner lecture est un peu aride, vous me le pardonnerez en réfléchissant que je ne pouvais éviter cet écueil. Je m'efforcerai d'être aussi bref que possible.

La carte qui me paraît la plus ancienne est une gravure sur bois publiée par OLIVIER TRUSCHET, vers 1560, dont M. Gabriel Marcel, conservateur des Cartes à la Bibliothèque Nationale, a donné communication à la Société de l'Histoire de Paris dans sa séance du 13 mai dernier; elle est intitulée: *Description de la haulte et basse Picardye;* elle s'étend jusqu'à l'Ile-de-France, et c'est à ce titre que je crois devoir la mentionner ici. On y voit figurer le cours de la Seine, de la Marne, de l'Essonne et de l'Eure, et les localités importantes : Argenteuil, Saint-Germain, Poissy, Saint-Clou (*sic*), Neaufle, Houdan, Palaiseau, Montlhéry, Estampes, Milly, Escouan, Lusarche, Beaumont, Pontoyse, l'Isle-Adam, etc. Versailles n'y est pas encore indiqué.

C'est seulement à la fin du XVIe siècle que l'on voit apparaître les premières cartes spéciales à notre contrée : le siège de Paris en 1590 a dû être le motif de leur publication. Plusieurs indiquent en effet l'emplacement des armées belligérantes. Je serais toutefois fort embarrassé pour désigner la première en date de ces images plus ou moins grossières.

L'Isle de France et lieux circovoysins est une estampe de 33 centimètres sur 41 1/2; on y voit les armes de France et de Navarre surmontées de la couronne royale. Cette carte est limitée: au nord, par Evreux, Saint-Leu-de-Serans (*sic*) et Soissons; à l'est, par la Ferté-sous-Jouarre; à l'ouest, par Dreux, où campe l'armée du roi de France et de Navarre; enfin au sud, par Chartres assiégé, Moner-Ville (*sic*) et Melun. Elle est évidemment d'origine étrangère; Neauflech pour Neaufle semble en effet l'indiquer. Au centre, Paris est représenté d'une manière assez

informe et se compose de quelques monuments qui n'ont pas le moindre caractère; Versailles se trouve bien à sa place et se compose d'un clocher et d'une tour, l'église et le château primitif sans doute. Les localités ne sont pas toujours exactement placées : Montmorency est situé sur l'Oise, dans le voisinage de Beaumont. Six canons se trouvent près de Montfaucon, et sont emmenés dans la direction de Soissons. Telle quelle est cependant, cette image pouvait permettre aux étrangers de suivre les mouvements militaires aux environs de Paris.

Une autre estampe de la même époque, représentant à peu près la même étendue de pays, est d'un format plus petit, mais elle est mieux dessinée; on y a mis moins de localités, et on a eu soin de représenter les armées en présence : l'armée royale traverse la Seine et se dirige vers Mantes; celle du duc de Parme fait le siège de Corbeil et de Lagny. Le titre, en français et en allemand, est ainsi conçu : *Descriptio de la ville de Paris avecq les Villes, Citéz et Villages Circonvoisins.* Le clocher de Versailles n'est pas indiqué; il est remplacé par un arbre.

Le plan de PIGAFETTA, de 40 centimètres sur 55, est très connu, bien que fort rare. Il a été décrit par M. Alfred Franklin dans le tome II des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, à la suite de l'excellente traduction que notre confrère M. Dufour a donnée de la relation du siège de Paris par cet Italien. Je n'y reviendrai donc pas ici; qu'il me suffise de dire que, pour figurer une grande étendue de pays, l'auteur, NATAL BONIFACIO DE SEBENICCO, un Romain, a placé les localités d'une façon tout à fait disproportionnée pour y faire entrer tout le cours de la Seine, de Nogent au Havre. Aucune indication à tirer de ce plan pour la région qui nous intéresse.

Dans un premier ouvrage publié en 1585, *Galliæ tabulæ geographicæ*, édité à Duysbourg, dont sa famille était originaire, MERCATOR publiait une carte intitulée : *France, Picardie, Champaigne, cum regionis adiacentibus*, de 36 centimètres sur 40. Il y a pas mal de noms de localités; Montmorency et un étang se trouvent toutefois, comme dans celle dont j'ai parlé tout à l'heure, dans le voisinage de Beaumont. On retrouve cette même carte dans son *Atlas sive cosmographicæ meditationes de fabrica mundi et fabricati figura*, publié à Amsterdam en 1607, à côté d'une autre dont je vais parler.

Plus intéressante est la carte de JEAN LE CLERC, graveur parisien, qui a publié, de 1596 à 1612, une carte de France en neuf feuilles, dessinée par FRANÇOIS DE LA GUILLOTIÈRE, de Bourges; elle a été présentée au jeune roi Louis XIII en 1612. La feuille qui nous occupe est datée de 1598; le titre est ainsi conçu : *L'Isle de France, Parisiensis agri descriptio.* Ce titre est inscrit sur un cartouche portant les armes

de France surmontées de la couronne royale. Elle a une surface de 34 centimètres sur 45 1/2, et représente la région au $\frac{1}{120000}$ environ. Elle s'étend de Senlis à Meudon et Fontenay-aux-Roses, et de Pontoise à Meaux. L'étang de Montmorency est représenté d'une façon tout à fait fantaisiste. La forêt de Saint-Germain est figurée par une cinquantaine de piquets surmontés de capuchons, qui donnent plutôt l'idée d'un carré de choux que d'un terrain boisé. Elle a été reproduite dans le *Theatrum orbis terrarum*, publié par ORTELUIS, en 1603, et dans l'*Atlas ou Méditations cosmographiques de la fabrique du monde et figure d'iceluy*, de GÉRARD MERCATOR, publié en 1613.

ORTELUIS, dans son *Epitome du Théâtre de l'Univers*, avait donné une autre carte intitulée : *L'Isle de France*, *Franciæ insula*. Elle a 55 centimètres sur 120, et est limitée : à l'ouest, par le cours de la Seine et de l'Oise; au nord, par celui de la Nonette, et au sud, par celui de la Marne.

En 1617, JEAN LE CLERC publiait une nouvelle carte intitulée : *Carte du Gouvernement de l'Ile de France*, à peu près dans les mêmes dimensions (32 centimètres sur 49); l'échelle est plus petite, ce qui permet d'embrasser une plus grande étendue de pays, de Gournay-en-Bray à Melun, et de Dourdan à Chauny. Tandis que la précédente était orientée comme les cartes actuelles, celle-ci offre cette particularité que l'est se trouve en bas. Elle est assez soignée, et toutes les localités de notre région sont à leur place; les cours d'eau sont bien indiqués et les méandres de la Seine et de l'Oise sont tracés avec soin. Le dessin est de DAMIEN DE TEMPLEUX, écuyer, sieur de Frestoy, et la gravure de H. PICART.

Six ans plus tard, en 1623, PIERRE BRUSSART dressait une carte manuscrite de l'*Isle de France et Champaigne*. Elle mesure 1m,18 dans chaque sens et est limitée : à l'ouest, par le cours de l'Oise; au nord, par celui de la Meuse; à l'est, par une ligne allant de Verdun à Bar-sur-Seine, et au sud, par le cours de la Meuse. Les bois sont nettement indiqués ainsi que la plupart des localités de notre région; c'est un travail réellement bien fait pour cette époque. Elle est aujourd'hui à la section des Cartes de la Bibliothèque Nationale.

Je passe maintenant à une pièce fort rare, dont notre confrère M. DE NOLHAC a eu l'occasion de parler dans son ouvrage sur la *Création de Versailles* (1). Il s'agit de la *Nouvelle description du territoire et banlieuee de la ville, citté et universités de Paris*, par JEAN BOISSEAU. Celui-

(1) Pierre de Nolhac, *La Création de Versailles, d'après les sources inédites*. Versailles, librairie L. Bernard, 1901, page 19 et note.

-ci, qui s'intitulait enlumineur du Roi, a publié plusieurs documents topographiques. Malheureusement, celui qui nous occupe n'est pas daté. M. de Nolhac croit devoir lui attribuer la date de 1643, année où le même auteur publiait son *Itinerere de la ville de Paris*. Je crois qu'il faut retarder la publication de quelques années; en premier lieu, parce qu'il est probable que la carte a été dressée en vue de suivre le mouvement des armées pendant les troubles de la Fronde, puis parce que l'adresse qui figure sur le plan n'est pas, comme dans l'*Itinerere*, « dans l'isle du Palais, à la fontaine royale de Iouvence », mais « sur le pont au Change à Paris ». C'est la même adresse que celle qui se trouve sur les plans de Paris vendus en 1650, sans toutefois dépasser l'année 1651, comme nous le verrons tout à l'heure. La maison du libraire est peut-être la même, mais la différence de désignation me paraît être une preuve de différence dans l'époque de la publication. De 40 centimètres sur 52, le champ de cette carte est assez restreint, et s'étend de Saint-Denis à Antony, d'une part, et de Bailly à Nogent-sur-Marne, de l'autre. A l'échelle du $\frac{1}{90000}$ environ, elle donne sur les localités de notre région des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt. Versailles forme un groupe de maisons assez important. Ursine, dans le bois de Meudon, semble beaucoup plus important que Velizy, qui devait remplacer cette paroisse vingt-cinq ans plus tard, après un violent incendie. Le bois du Vésinet est appelé *bois de la Trahison*. C'est là, on le sait, que, selon la tradition, Ganelon et ses complices signèrent un pacte pour livrer Roland et préparer la journée de Roncevaux. Les coupables auraient été, par ordre de Charlemagne, brûlés sur place (1).

En 1651, le même BOISSEAU publiait une carte de l'élection de Paris assez soignée; en haut, à gauche, un cartouche contenant l'inscription suivante : ***Description générale de l'élection de Paris contenant les chastellenies de St-Marcel, St-Denis et St-Maur, d'Argenteuil, Montmorency, Gonnesse, Chelles, Lagny, Villeneuve, St-Cloud, Poissy, Mon le Héry, Corbeuil et Brie Comte Robert.*** A droite, sont les armes royales, et en bas, à gauche, sous une rose des vents, l'adresse de Boisseau. L'adresse ancienne, « sur le pont au Change », a été effacée sur la planche, et on a ajouté : « à présent devant le cheval de Bronze, 1651 ». L'enlumineur du Roi venait donc d'émigrer tout nouvellement sur le Pont Neuf. Les limites de l'élection et des châtellenies sont très nettement indiquées et présentent des renseignements pré-

(1) Une nouvelle édition de ce plan a été publiée chez JOLLAIN, vers 1665; un exemplaire, provenant de la collection du ministre Choiseul, figurait dans le catalogue d'estampes d'un libraire parisien, au mois de février dernier.

cieux au point de vue de la juridiction. La carte a 41 centimètres sur 55.

Vers la même époque, en 1655, paraît à la fois à Francfort et à Amsterdam la *Topographie* de Zeiler; elle contient la carte du *diocèse, prevosté et eslection de Paris.* C'est une réduction (27 cent. 1/2 sur 37) de la précédente; on y a indiqué, par une série de pointillés, les subdivisions de chaque diocèse, ce qui rend l'ensemble un peu confus.

La *Carte des Abbayes, prieurés et autres bénéfices de l'ordre des chanoines réguliers en la province ou archevesché de Paris, Chartres, Orléans et Meaux*, publiée par P. du Val, géographe ordinaire du Roy, en 1663, est beaucoup plus claire, mais les noms indiqués sont moins nombreux. Néanmoins, on y trouve la plupart des abbayes, prieurés, cures et chapelles. Cette carte mesure 37 centimètres sur 48 et s'étend de Marly-la-Ville à Orléans, et de Chartres à Meaux.

Nous arrivons au premier grand plan géométral qui existe. En 1678, l'Académie des Sciences fait graver par J. de la Pointe la *Carte particulière des environs de Paris.* Bonnardot (1) pense qu'elle a été dressée par Jouvin de Rochefort. La chose est assez vraisemblable, car cet auteur paraît être le seul qui fût capable d'exécuter à cette époque un travail de cette nature; de plus, ayant eu l'occasion de voir des plans manuscrits de Jouvin de Rochefort, j'ai cru y reconnaître sa main. Elle comprend un espace d'un rayon de 18 lieues, et s'étend : au nord, jusqu'à Ivry-le-Temple et Mouy; à l'est, jusqu'à la Ferté-sous-Jouarre et Coulommiers; au sud, jusqu'à Maisse et Fontainebleau, et à l'ouest, jusqu'à la forêt des Yvelines, Mantes et la Roche-Guyon. Orientée comme nos cartes actuelles, la carte de l'Académie des Sciences se compose de neuf feuilles qui, réunies, forment un ensemble de 1m,26 sur 1m,37. Sur la première feuille se trouve un cartouche surmonté des armes royales et contenant le titre; sur la troisième feuille, un autre cartouche contient l'échelle de la carte; il est surmonté d'un médaillon représentant le vaisseau de la ville de Paris avec l'inscription : *Felicitas populi, 1678.* Deux autres cartouches, l'un sur la feuille 7 et l'autre sur la feuille 9, donnent l'*explication des marques*, la date de la carte, 1674, le nom du graveur, etc., etc. Cette carte est le premier travail réellement exact qui ait été dressé : la topographie est nettement indiquée; les localités sont tracées selon leur importance; les jours de marché sont mentionnés; on y voit même les hameaux, fermes, moulins, etc.; mais on regrette de n'y trouver

(1) *Etudes archéologiques sur les anciens plans de Paris aux* XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, Paris, Dumoulin, 1851, page 149.

aucune route. Combien il eût été curieux de connaître le tracé, à cette échelle, de tous les chemins de la banlieue parisienne, il y a deux cent vingt-cinq ans! Nous sommes obligés, pour cela, d'attendre l'apparition de la carte de CASSINI, qui ne viendra que cinquante ans plus tard. Quoi qu'il en soit, ce document est à la portée de tous, car il se trouve à la Chalcographie du Louvre, où chacun peut se le procurer pour 12 francs.

En 1676, nous voyons, sur le plan de Paris, en douze feuilles, dressé par BULLET et BLONDEL, un tracé des environs, de 30 centimètres sur 43. Il est sur la douzième feuille, sur une draperie soutenue par des amours. Les principales routes sont indiquées, et plan et ornements sont assez bien dessinés. Il s'étend de Poissy à Lagny, et de Goussainville à Longjumeau.

Un autre plan de Paris, de 1675, en neuf feuilles, par JOUVIN DE ROCHEFORT, contient également un plan des environs, de 35 centimètres 1/2 sur 38 1/2. Assez soigné, il donne les principales routes et ne manque pas d'intérêt.

Ce n'est que pour mémoire que je parlerai d'un mauvais plan des environs de Paris, de 18 centimètres sur 27, publié par NICOL. PERSON, en 1691. Il ne dépasse pas, du reste, les environs immédiats de Paris, et ne va pas plus loin, du côté de l'ouest, que Versailles, et, du côté de l'est, que Gournay-sur-Marne.

Plus intéressant est un petit plan de 14 centimètres sur 18, publié par NICOLAS DE FER en 1692. Nous allons revoir plusieurs fois le nom de ce géographe, qui a dû se servir des travaux de Jouvin de Rochefort, mort en 1701, puisque, dans la première partie du XVIIIe siècle, il a continué à éditer ses cartes.

En 1692, le géographe SANSON fait paraître chez l'éditeur HUBERT JAILLOT l'ouvrage suivant : *Atlas nouveau, contenant toutes les parties du monde, où sont exactement remarqués les empires, monarchies, royaumes, états, républiques et peuples qui s'y trouvent à présent.* Les feuilles 25 et 26 sont consacrées au *Gouvernement général de l'Ile-de-France ou généralité de Paris divisée en ses eslections.* La première feuille, celle qui présente pour nous le plus d'intérêt, a une dimension de 42 centimètres sur 65; elle va, d'une part, de la Fère à Malesherbes, et de l'autre, de Pont-de-l'Arche à Châlons-sur-Marne. Elle est très intéressante au point de vue des divisions territoriales.

Deux ans plus tôt avait paru à Rome une carte assez bien gravée et intitulée : *Governo Generale dell' Isola di Francia, il Vessino Franc^{se} il Bovese o Beauvaisis, il Noyonese, il Soissonese, la Codi Senlis, il Valesio o Valois, il Laonese, parte della Bria, l'Huropoese o Hurepoix, et il Gastinoese o Gastinois,* descritto da GIACOMO CANTELLI DE VIGNOLA, Geografo dell Ser^{mo} Sig^e Duca di Modena et data in luce da Domenico

de Rossi crede di Gio. Gine de Rossi dalle sue stampe in Roma alla pace con Privil. del Som. Pont. a licenza de Sup. l'Anno 1690, il di 30 Agosto.

All. Illmo e Rev^{mo} Sig^{e} Monsign^{e} Matteo Isore d'Hervo, del Consiglio segreto di sua Maesta Xena, et Auditore dell' Regno di Francia nella sagra Rota di Roma.

Cette planche, de 57 centimètres sur 45, représente le territoire compris entre Noyon et Cosne, Dreux et Epernay.

C'est également vers cette époque — mais sa carte n'est pas datée — que DE WITT publiait, à Amsterdam, le *Gouvernement général de l'Isle de France, où sont la France, le Valois, Soissonnois, le Beauvaisis, Laonnois, la Brie Françoise, l'Hurepoix, Noyonnois et les Comtés de Senlis et de Dreux avec une partie du Gastinois, lesquelles provinces sont divisez en XVIII Elections.* Ce titre est inscrit sur un cartouche où se trouve un ange portant les armes de France surmontées de la couronne royale. A droite du cartouche est une Diane chasseresse; au-dessous, un personnage, qui semble représenter la Seine, tient une urne d'où s'écoule de l'eau. Cette carte mesure 51 centimètres sur 60 et embrasse à peu près le même pays que la précédente.

En 1698, NOLIN, « géographe ordinaire du Roy et de Son A. R. Monsieur », publiait une nouvelle carte : *Les Environs de Paris, où sont la prévosté, vicomté, et le présidial de Paris divisé en ses dix balliages et Châtellenies, nomées vulgairement Filles du Châtelet. Le Présidial de Meaux divisé en ses balliages, avec le Balliage de Coulommiers, indépendant du Présidial de Meaux, etc. La province de l'Isle de France, et partie des provinces de Picardie, de Brie, de Champagne, du Gastinois, de la Beauce et de la Normandie, divisées en plusieurs Pays, dressez sur les mémoires du Sr Tillemon.....* A Paris, chez A.-B. Nolin, sur le Quay de l'Horloge du Palais, à l'Enseigne de la Place des Victoires, vers le Pont-Neuf, avec Privilège du Roy, 1698.

Ce titre se trouve en haut de la carte, à gauche, dans un grand cartouche ovale soutenu par quatre personnages allégoriques : la Justice, la Prudence, l'Architecture et la Science. Une série de signes du zodiaque surmonte ce cartouche. La carte se compose de quatre feuilles de 42 centimètres sur 53 et s'étend de Compiègne à Maisse et de Vernon à Château-Thierry. Une table alphabétique donnant le nom des principales localités qui s'y trouvent y est jointe (1).

Très intéressante au point de vue des divisions judiciaires, on peut la comparer avec la carte dressée l'année dernière par notre confrère M. COÜARD et intitulée :

(1) Bibl. de Corbeil, 1622 [1999]. Recueil.

Villes, Bourgs, Paroisses et Annexes dont les territoires ont formé, en 1790, le Département de la Seine et de l'Oise répartis suivant les Bailliages royaux auxquels ces localités ressortissaient en 1789, à la date de la convocation aux Etats-Généraux.

Nous arrivons maintenant au commencement du XVIIIe siècle. Je n'entreprendrai pas de vous faire l'énumération de toutes les cartes de l'Ile-de-France qui ont été publiées pendant le cours de ce siècle, ni celles du département de Seine-et-Oise pendant celui qui l'a suivi; j'en aurais pour plus d'une heure. Je me bornerai à signaler les documents importants, et ceux qui peuvent offrir de l'intérêt pour le topographe et l'historien.

Au commencement du XVIIIe siècle, nous voyons apparaître plusieurs cartes de N. DE FER; une carte de GÉRARD MERCATOR, extraite de l'Atlas de BLAEU; *La Prévosté et l'eslection de Paris*, par HUBERT JAILLOT; la *Carte de la prévosté et de la vicomté de Paris*, par DELISLE, premier géographe du Roy. Je m'arrête à 1722, année où paraît pour la première fois une carte de l'archevêché de Paris, avec ses divisions religieuses. Le titre est ainsi conçu: *L'Archevêché de Paris, divisé en ses trois Archidiaconez et en ses deux Archipretrez et sept Doyennez dressée et mise au jour par ordre de son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles*, par N. DE FER. Ce titre est inscrit dans un cartouche orné de deux figures allégoriques, la Foi et la Religion; au centre se trouvent les armes de France et d'Espagne et celles du cardinal de Noailles. La carte se vendait chez Danet, gendre de l'auteur. Les divisions religieuses sont connues, je n'y reviendrai pas, mais il est intéressant de voir qu'elles étaient au commencement du XVIIIe siècle les mêmes que plus tard, au moment de la Révolution.

Je crois devoir rappeler, à propos des subdivisions de l'Ile-de-France, que la banlieue de Paris était soumise à la juridiction de la ville au point de vue civil. Mais il ne faut pas confondre la banlieue civile et la banlieue ecclésiastique, qui, comme nous dit l'abbé Lebeuf (1), « formait deux classes, sçavoir : celles de l'Archiprêtré de Paris, et celles de l'Archiprêtré de S.-Séverin. Les Cures de l'Archiprêtré de Paris sont toutes dans la Cité, ou dans le quartier dit la Ville, et dans le dehors au rivage droit de la Seine, et les Cures de l'Archiprêtré de S.-Séverin sont toutes comme l'église principale de l'Archiprêtré au rivage gauche de la Seine, tant dans le quartier appellé l'Université qu'au dehors ». Lebeuf établit que cette division n'avait pas varié depuis le XIIIe siècle. Elle s'étendait à peu près jusqu'aux fortifications actuelles, et comprenait en outre Clichy, Villiers, Neuilly et Boulogne.

(1) Edition Augier et Bournon, Paris, 1883, t. Ier, page 381.

La banlieue civile était plus étendue et allait de Saint-Denis à Chevilly, et de Boulogne à Montreuil. C'était à peu près notre département de la Seine, en y joignant la presqu'île de Gennevilliers et une bande de territoire s'étendant entre Vincennes et les bords de la Marne, qui n'en faisaient pas partie.

César-François Cassini était né le 17 juin 1714, dans la terre de Thury (Oise), qui appartenait à son père, membre de l'Académie des Sciences. Adjoint à La Caille pour rectifier la longueur de la méridienne de Paris, il publia le résultat de son travail en 1744, et y joignit une carte de la triangulation de la France. C'est à l'aide de ce travail qu'il entreprit la carte de France, à l'échelle d'une ligne pour 100 toises (soit au $\frac{1}{864000}$), qui ne demanda pas, pour être achevée, moins de quarante-cinq ans de travail. Commencée en 1744, elle a été achevée par son fils, cinq ans après sa mort, en 1789. Elle comprend cent quatre-vingt-deux feuilles de 55 centimètres sur 88. Sur ce nombre, cinq concernent notre région; ce sont les feuilles 1 : Paris, Pontoise, Corbeil, Versailles ; 2 : Beaumont-sur-Oise, Beauvais, Clermont; 7 : Melun, Etampes; 25 : Rouen, Magny, la Roche-Guyon; 26 : Evreux, Mantes, Dreux. La carte de Cassini est assez connue pour que je ne m'y arrête pas; qu'il me suffise de rappeler avec quelle précision a été figurée la topographie de nos régions; les fleuves, les ruisseaux, les bois, les villes sont indiqués avec le plus grand soin; les routes carrossables ont été tracées, et il n'y en avait pas beaucoup au milieu du XVIII[e] siècle.

En 1740, l'abbé Delagrive publiait sa *Carte des environs de Paris*, en neuf feuilles de 86 centimètres sur 60. Gravée par l'auteur et par Cl.-Ch. Riolet, elle est à une très grande échelle (environ le $\frac{1}{60000}$), et s'étend de Montmorency à Palaiseau, et de Chambourcy à Chelles. Elle est très détaillée et des plus intéressantes; tout le monde peut se la procurer à la Chalcographie du Louvre, pour la somme de 36 francs.

J'aurais à citer encore les cartes de Lerouge, de Robert et de Robert de Vaugondy. Bien que ces géographes fussent des hommes de valeur, leurs cartes n'offrent rien de particulier à signaler, et généralement ils se sont servis des travaux de leurs devanciers; mentionnons également les cartes de Denis sur les *élections du Royaume* qui donnent les mêmes divisions que les cartes de N. de Fer, antérieures de cinquante ans.

Vers la même époque (1760 environ, car aucun de ces plans n'est daté), le même Denis publiait, avec Berthault, un petit volume in-12, intitulé : *L'Archevêché de Paris divisé en ses 3 Archidiaconés et ses 2 Ar-*

chiprêtrés, et subdivisé en ses 7 Doyennés Ruraux. Ce volume, dédié au clergé du diocèse, donnait, sous un format commode et à une assez grande échelle, les localités de notre région, ainsi que les divisions religieuses; des tables faites avec soin facilitaient les recherches.

La mode était du reste aux formats minuscules, et LATTRÉ ne tardait pas à publier son *Atlas topographique des environs de Paris;* il le dédiait et le présentait au Roi. Il se composait de vingt-quatre feuilles de 9 cent. 1/2 sur 8 1/2; le champ s'étendait de Maffliers à Corbeil et de Neaufle à Meaux. En 1762 (celle-ci est datée), DENIS publiait avec PASQUIER la *Géographie des Dames, ou Almanach géographique-historique;* les vingt-neuf premières cartes sont consacrées aux divers pays du monde et les vingt-quatre autres aux environs de Paris. Le champ et les dimensions sont à peu près les mêmes que dans l'atlas de Lattré. En tête se trouve un calendrier donnant la table des fêtes mobiles de 1762 à 1773.

En 1766, paraissait l'*Atlas chorographique, historique et portatif des élections du Royaume,* par DESNOS et l'abbé RÉGLEY. Cet atlas comprend les cartes des vingt-deux élections dont se composait la généralité; elles mesurent 22 centimètres sur 24. On y avait joint la carte de la généralité et un plan de la capitale. Un texte descriptif de chaque élection et une table générale des matières accompagnent le volume.

Deux ans plus tôt, en 1764, BERTHIER, colonel des ingénieurs-géographes, commençait le beau travail que l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de *Carte des chasses.* En voici le titre exact : *Carte topographique des environs de Versailles, dite des chasses impériales, levée et dressée de 1764 à 1773 par les ingénieurs géographes des corps et armées commandés par feu M. Berthier, colonel, leur chef, terminée en 1807 par ordre de Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin, pendant le ministère de S. A. S. M. le maréchal Alexandre Berthier, prince de Neuchâtel, grand veneur, grand-aigle de la Légion d'honneur, etc., sous la direction du général de division Sanson, au Dépôt général de la Guerre.*

M. Gabriel Marcel, conservateur des Cartes à la Bibliothèque Nationale, a décrit cette carte et en a fait l'histoire dans la *Revue de Géographie* (1); c'est à lui que j'emprunte les renseignements qui suivent. Commencée en 1764, sous la direction de BERTHIER père, ingénieur-géographe, elle a été interrompue en 1784 et n'a été reprise qu'en 1801, par ALEXANDRE BERTHIER, prince de Neuchâtel et Wagram, qui put mettre, en 1807, la dernière main à l'œuvre de son père. Elle se com-

(1) T. XLI, 1897, 2e semestre.

pose du titre, d'un tableau d'assemblage et de douze feuilles de 44 centimètres sur 77 ; elle est à l'échelle du $\frac{1}{28000}$ environ. Elle s'étend de Gonesse à Rochefort, et de Septeuil à Noisy-le-Grand.

GUILLAUME DELAHAYE, graveur, y travailla avec plusieurs de ses élèves ; en outre, nous savons, par une conférence faite, le 3 février 1899, à la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise, par M. Thierry de Maugras, qu'un nommé JEAN HERVET, de Versailles, attaché au Dépôt de la Guerre, a pris une part considérable au levé de cette carte qui donne l'état exact de notre région à la fin du XVIIIe siècle. Les moindres hameaux y sont marqués, et ce monument topographique, qui est en même temps un chef-d'œuvre de gravure, nous renseigne absolument sur les plus petits détails. La Préfecture de la Seine, considérant l'importance de la carte, en fait reproduire des extraits qu'elle annexe à la monographie de chaque commune du département. Il est assez difficile de se la procurer complète, bien que les cuivres existent encore au Dépôt de la Guerre.

La carte des chasses du Roi a demandé trente-cinq ans pour être achevée ; mais à part le tracé du canal de l'Ourcq et le plan de la ville de Paris qui y ont été ajoutés après coup, nous sommes en présence de l'état de notre région à l'aube de la Révolution française. Il eût été désirable de voir figurer sur cette carte les divisions nécessitées par l'organisation des assemblées provinciales ; nous savons, en effet, que l'Ile-de-France a été divisée, en 1787, en douze départements : ceux de Saint-Germain, Corbeil, Beauvais, Senlis, Dreux, Meaux, Rozoy, Melun, Montereau, Sens et Joigny. Le siège de l'assemblée était à Melun (1).

Notre confrère M. BOURNON, dans un travail publié dans la *Correspondance historique et archéologique* (2), reproduit, en 1901, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, a fait une étude complète de ces divisions, du moins pour les deux départements de Saint-Germain et de Corbeil, ceux qui nous intéressent tout particulièrement ; mais j'aurais aimé à voir figurer sur des cartes de cette époque ces divisions éphémères, qui allaient durer tout au plus vingt-cinq mois. En effet, le 27 janvier 1790, en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, le département de Seine-et-Oise était créé.

M. COÜARD, dans une note de son travail sur *les Bailliages royaux*

(1) Procès-verbal des séances de l'Assemblée provinciale de l'Isle de France, tenues à Melun, en novembre et décembre 1787, *Sens et Paris*, 1788, in-4°.

(2) Année 1899, pages 258 et 298.

en 1789 (1), étudie les diverses transformations qu'a subies le nom de notre département, appelé successivement de la *Seine et de l'Oise*, de la *Seine et d'Oise*, puis enfin de *Seine-et-Oise*.

Les cartes qui donnent les nouvelles divisions ne manquent pas : j'en trouve une, sans date et sans nom d'éditeur, qui doit dater de 1790. En haut, à droite, est un cartouche surmonté d'un soleil où se trouve inscrit : « la Nation, la Loi et le Roi » ; au pied, la Bastille, qu'on est en train de démolir. Plus bas, un génie ailé, représentant la Loi, frappe sur une tablette avec un ciseau ; au-dessous sont des faisceaux de drapeaux. Le titre est ainsi conçu : *Environs de Paris et département de Seine et l'Oise, etc., subdivisés en districts et cantons conformément aux décrets de l'Assemblée Nationale.*

En 1791, nous trouvons une carte du département dressée par Delahaye; puis, plus tard, une autre carte de Poirson. Mais celle qui paraît la plus complète fait partie de l'*Atlas national de France*, de Chanlaire. Nous y voyons que le département était divisé en 9 districts et 59 cantons. Les sièges des neuf districts se trouvaient à Mantes, Pontoise, Gonesse, Corbeil, Etampes, Dourdan, Montfort, Saint-Germain et Versailles.

Les administrations de districts furent supprimées par la Constitution de l'an III, et la loi du 28 pluviôse an VIII établit la division actuelle par arrondissements.

En février 1790, les députés du département présentèrent au Comité de Constitution la carte officielle; elle est intitulée : *Département de Versailles, divisé en neuf districts et cinquante-neuf cantons conformément au décret de l'Assemblée Nationale du 27 janvier 1790;* cette carte est aujourd'hui aux Archives départementales (2).

La plupart des cartes du commencement du siècle dernier mentionnant les nouvelles divisions, je me garderai de les énumérer toutes.

Je ne puis cependant passer sous silence le magnifique travail de Dom Coutans, publié chez Picquet, en 1800. En voici le titre : *Atlas topographique en* XVI *feuilles des environs de Paris à la distance d'environ 8 Myriamètres ou 18 lieues dans sa moyenne Etendue, dressé sur une échelle de 31 Millimètres pour 2 Kilomètres, 4 Lieues pour 300 Toises, par Dom G. Coutans, Ex-Bénédictin. Revu, corrigé et considérablement augmenté d'après nombre de Cartes précieuses et Plans particuliers tant Gravés que Manuscrits, par Charles Picquet, Géographe Graveur, Dédié et Présenté au 1er Consul Bonaparte.* — A Paris, chez

(1) Versailles, Cerf, 1901, in-4°, page 8.

(2) LI m.

Picquet, etc., et chez Deterville, année 1800. Dom Coutans avait fait paraître un certain nombre de feuilles avant la Révolution, mais ses ressources pécuniaires ayant été anéanties par les événements politiques, il était mort sans avoir achevé son œuvre. PICQUET racheta ses cuivres, y fit des corrections, et publia la carte complète, à laquelle il a joint un dictionnaire des localités, précédé d'une notice sur la carte. Elle s'étend de Creil à Etampes, et de Pacy-sur-Eure à Château-Thierry.

Parmi les cartes que la première moitié du XIX[e] siècle a vu paraître, je citerai celle de BRUÉ, dressée en 1825, d'après la carte des Chasses, et sur les cuivres de laquelle on tirait encore il y a quarante ans; celle de MAIRE, publiée aussi à l'époque de la Restauration; puis, enfin, celle d'ALEXIS DONNET.

Dès 1808, Napoléon I[er] avait songé à faire refaire la carte de France (1); le chevalier BONNE, colonel au corps des ingénieurs-géographes militaires, publia un mémoire détaillé sur l'œuvre à entreprendre. Le général BACLER D'ALBE, directeur du Dépôt de la Guerre, et son successeur le lieutenant-général D'ECQUEVILLY se proposèrent, comme le colonel Bonne, d'exécuter une carte militaire, appropriée toutefois à tous les services publics. LAPLACE, le 17 avril 1817, présentait un rapport sur le projet, qui entraîna la création d'une commission royale. Les levés topographiques furent commencés en 1818, et la première feuille, celle de Calais, paraissait en 1831. Les cartes du département de Seine-et-Oise sont au nombre de sept : celle de Rouen, publiée en 1836 ; celle de Beauvais, en 1832 ; celle d'Evreux, en 1839 ; celle de Paris, en 1832 ; celle de Chartres, en 1839; celle de Melun, en 1832, et celle de Fontainebleau, en 1839. En même temps paraissait, à la même échelle, une carte départementale en six feuilles. Je crois inutile d'entrer dans les détails de cette belle carte, publiée à l'échelle du $\frac{1}{80000}$, qui a servi à toutes les cartes postérieures; la carte publiée par le service vicinal, au Ministère de l'Intérieur, de 1879 à 1893, est une réduction au $\frac{1}{100000}$ de celle du Dépôt de la Guerre, revue avec soin et mise au courant pour tous les renseignements administratifs. Il en est de même de celle du Ministère des Travaux publics.

Quant aux cartes publiées par les éditeurs particuliers, elles sont innombrables, et je ne pourrais les citer toutes; une quantité de ces documents a vu le jour pendant la guerre de 1870-1871, tant en France

(1) Napoléon Ney, *Histoire de la Carte d'Etat-Major*. Paris, Ch. Delagrave, 1877, page 13.

qu'en Allemagne, pour suivre les opérations militaires ; toutes avaient pour base la Carte d'Etat-Major. En 1880, le Dépôt de la Guerre publiait une carte du département de la Seine et des environs immédiats en neuf feuilles, au $\frac{1}{40000}$; et, en 1882, une autre au $\frac{1}{20000}$, en trente-six feuilles; il existe une édition en couleurs de cette dernière, parue également en 1882.

Vers cette époque, en 1883, l'éditeur BERNARD publiait, à Versailles même, sa belle carte des environs de Versailles en quatre feuilles. L'éditeur BARRÈRE, successeur d'ANDRIVEAU-GOUJON, a entrepris, de 1893 à 1896, la publication, au $\frac{1}{5000}$, de cartes, par communes, du département, mais le canton de Sèvres et celui de Montmorency ont été seuls terminés.

En 1874, MM. FUCHS et DE LAPPARENT, ingénieurs des mines, publiaient, à l'aide des cuivres du Dépôt de la Guerre, la *Carte géologique* du département; une nouvelle édition était dressée, en 1887, par M. GUSTAVE DOLLFUS, avec le concours de M. JACQUOT, inspecteur général des mines.

Je mentionnerai aussi les nombreuses cartes cyclistes dressées, à un point de vue tout spécial, par MM. TARIDE, NÉAL, MAUREL, JOLY, POULMAIRE, etc., etc.

En terminant, je ne puis passer sous silence la belle *Carte archéologique* du département, dressée à l'occasion de l'Exposition de 1889, par la Commission des Antiquités et des Arts, ainsi que la *Carte des Bailliages royaux en 1789*, publiée par M. COÜARD, et dont j'ai déjà dit un mot. Je laisse d'ailleurs à notre Secrétaire général, M. DUTILLEUX, le soin de nous donner quelques détails sur ces deux derniers documents.

Note de M. DUTILLEUX *sur la Carte archéologique et monumentale de Seine-et-Oise et sur la Carte des bailliages royaux en 1789.*

Messieurs,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots, d'ailleurs très brefs, aux indications d'autre part si complètes que M. MAREUSE vient de nous communiquer au sujet des cartes anciennes concernant le territoire qui forme actuellement le département de Seine-et-Oise.

A l'Exposition universelle de 1889, la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise avait envoyé une *Carte archéologique du département*. La rédaction de ce travail était due en partie aux études de

ses membres et surtout au patient labeur d'un de nos plus anciens collègues, M. PAUL GUÉGAN, qui, Breton d'origine, avait fait une recherche spéciale des monuments mégalithiques et des objets de l'âge de la pierre, taillée ou polie. Quant à celui qui a dessiné la carte, il n'a eu d'autre mérite que de résumer les découvertes faites avant lui et de les reporter, par des signes conventionnels, sur une carte du département à l'échelle du 80 millième.

Ces indications étaient réparties entre quatre périodes : 1° les âges préhistoriques ; 2° la période gauloise avant la conquête romaine ; 3° la période gallo-romaine ; 4° la période mérovingienne. — On allait ainsi depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'aurore du moyen âge.

Sur cette carte, les noms des localités étaient inscrits dans la forme la plus ancienne parvenue jusqu'à nous, suivant le « Dictionnaire des anciens noms des communes de Seine-et-Oise », publié par M. HIPP. COCHERIS dans l' « Annuaire de Seine-et-Oise » pour l'année 1874. — Les routes anciennes, et en particulier les voies romaines, y étaient tracées d'après les études que, sur ma demande, le service des agents voyers, alors dirigé par M. DUBOIS, agent voyer en chef, avait bien voulu entreprendre sur différents points du département. J'avais indiqué les divisions territoriales telles qu'elles résultent des travaux de nos maîtres GUÉRARD, QUICHERAT et LONGNON, les *Villæ* royales et enfin les endroits où, dans cette région, nos premiers occupants ont battu monnaie. Je regrette que le temps m'ait fait défaut pour continuer des travaux dont l'objet est si intéressant, ni même pour consigner, comme je l'aurais voulu, les résultats des nouvelles découvertes faites depuis le moment où a été dressée cette carte manuscrite dont l'original est aux Archives départementales ; il ne serait pas, je crois, indigne des préoccupations de la Conférence des Sociétés savantes de reprendre ces études et de compléter ce que M. Guégan et moi n'avons fait qu'ébaucher. Cette carte au 80 millième a été, il est vrai, réduite par la photogravure, et un exemplaire en a été remis, il y a déjà longtemps, aux membres de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise ; mais, bien que cette reproduction ait été faite avec beaucoup de soin, l'échelle en est trop réduite pour que tous les détails en soient facilement appréciables.

Un autre de nos collègues de la première heure, que nous avons perdu il y a déjà longtemps, M. MERCIER, avait reproduit, sur une carte également au 80 millième, les différentes parties des diocèses de Paris, Rouen, Beauvais, Chartres, Evreux, Sens et Senlis, qui, d'après les dispositions du Concordat de 1801, ont constitué l'évêché actuel de Versailles. Je n'ai eu qu'à réduire le tracé de cette carte, pour la faire paraître à la suite d'une étude que j'ai publiée dans l' « Annuaire de

Seine-et-Oise » de l'année 1874, sous le titre de : *Topographie ecclésiastique du département de Seine-et-Oise.*

Ainsi que l'a rappelé M. Mareuse, dans ses recherches sur la « Cartographie de Seine-et-Oise », notre savant collègue M. Coüard, archiviste du département, ne se contente pas de rédiger, sur les richesses de l'important dépôt qui lui est confié, un « Inventaire sommaire » qui rendra aux érudits les plus précieux services. Il a fait paraître, il y a peu de mois, sur « les Bailliages royaux en 1789 », un travail dans lequel sont mentionnés toutes les villes, bourgs, paroisses et annexes de notre circonscription administrative. Cette étude est accompagnée d'une carte très bien comprise qui n'est elle-même qu'une réduction d'un document tracé par M. Coüard, à une plus grande échelle, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1900, et a valu à son auteur une récompense justement méritée. M. Coüard se propose de rédiger d'autres cartes du département qui le présenteront sous différents aspects, administratifs, militaires, religieux, etc. On aura ainsi le tableau complet des modifications successives par lesquelles a passé l'ensemble des communes dont la réunion, fort peu homogène, constitue aujourd'hui le département de Seine-et-Oise, dont, à raison même de ce défaut d'unité et d'intérêts communs, on a pu dire, non sans quelque apparence de vérité, qu'il ne représente qu'une « expression administrative ».

Enfin, je me ferais scrupule de ne point ajouter que les indications si intéressantes que vient de nous communiquer M. Mareuse ont été puisées par notre très érudit collègue dans la précieuse réunion de documents topographiques qui forment une partie importante de sa nombreuse bibliothèque, et qui ont figuré avec honneur à notre dernière Exposition universelle.

Les Monographies communales.

Rapport par M. Fromageot, *membre de la Société des Sciences morales, Lettres et Arts de Versailles.*

En octobre 1898, M. l'inspecteur d'Académie Pestelard a eu l'excellente idée d'inviter tous les Instituteurs de Seine-et-Oise à écrire et à lui envoyer, en vue de l'Exposition universelle de 1900, les monographies de leurs communes. Il leur a indiqué, avec une grande précision, par des instructions publiées dans le Bulletin départemental, le programme complet du travail qu'il désirait, les recherches à faire et les sujets multiples à traiter. D'après ces instructions, chaque monographie devait commencer par un plan général de la commune et une partie géographique comprenant non seulement la situation, l'étendue, l'altitude, l'hydrographie, les voies de communication, mais encore le détail de la population, les particularités de la flore et de la faune, les cultures, l'élevage, l'industrie et le commerce. Ensuite, devait venir une esquisse historique faisant connaître les origines, les faits mémorables, les transformations de la commune au moyen âge, dans les temps modernes et jusqu'à nos jours, la description des monuments, les personnages remarquables, les institutions, le développement économique et même l'avenir possible. Enfin, dans une dernière partie, l'on devait exposer l'état et les conditions de l'enseignement primaire dans la commune, antérieurement et actuellement, ainsi que les résultats obtenus.

Sur ce programme très étendu, que je ne fais que résumer sommairement, les instituteurs des 690 communes de Seine-et-Oise, répondant à cette heureuse inspiration, se sont mis à l'œuvre avec beaucoup de zèle. Un certain nombre d'entre eux ont été arrêtés dans leur travail par des circonstances de force majeure, mais 600 monographies environ ont été entièrement terminées et jugées dignes d'être envoyées à l'Exposition universelle sous la forme de 37 gros in-folio soigneusement reliés.

Cette œuvre considérable a reçu, d'une façon collective, la plus haute récompense de l'Exposition : le jury lui a décerné un Grand Prix.

Le Conseil général du département a cru devoir à son tour, en 1901, voter la somme nécessaire pour donner des médailles et mentions aux auteurs des plus importantes monographies. En exécution de cette délibération, une commission, présidée par M. le Préfet, a distribué

26 médailles de vermeil, 100 médailles d'argent, 174 médailles de bronze et 200 mentions honorables.

Convient-il maintenant de laisser dormir dans les bureaux de l'Inspection académique, et bientôt tomber dans l'oubli, ces travaux qui ne sont pas seulement à l'honneur de ceux qui les ont faits, mais qui peuvent être précieux à consulter, aussi bien pour des recherches archéologiques ou historiques, que pour des études scientifiques, économiques ou agricoles, dans toutes les parties du département? — Les dévoués organisateurs de notre Conférence ont pensé qu'il était à la fois juste et utile de signaler l'existence, l'importance, le mérite de ces monographies communales, aux représentants des Sociétés savantes de Seine-et-Oise.

Pour être juste, il faudrait analyser devant vous toutes ces monographies sans exception, car toutes le méritent à des titres divers. Leurs auteurs ont su produire des œuvres d'un grand intérêt par les aperçus nouveaux qu'ils ont découverts, tant par leurs recherches personnelles qu'à l'aide du bienveillant concours de collaborateurs érudits, restés peut-être trop souvent anonymes, qui les ont guidés et inspirés. Suivant le tempérament, les tendances, les inspirations de chacun, et aussi d'après les conditions particulières d'existence de chacune des communes, des développements plus copieux ont été donnés tantôt à l'archéologue, tantôt à l'histoire moderne, tantôt à l'agriculture ou à l'industrie, tantôt enfin au développement et à l'organisation de l'instruction publique. Certaines de ces notices se font remarquer par l'abondance et la précision des statistiques, d'autres par les détails historiques ou biographiques, d'autres encore par de pittoresques descriptions. La plupart, enfin, sont merveilleusement calligraphiées, et beaucoup sont illustrées, non seulement par de nombreuses photographies, mais aussi par des dessins à la plume et de petites aquarelles révélant parfois un réel talent.

Ne pouvant vous faire connaître tout ce qu'on trouve d'intéressant dans ces études communales, je me permettrai de signaler seulement en quelques mots celles qui ont attiré mon attention par diverses circonstances particulières.

— Dans l'arrondissement de *Versailles*, j'ai tout d'abord été frappé de l'importance du travail fait sur la ville même par M. MURGIER, directeur de l'école de la rue Saint-Simon. Je l'ai lu avec grand plaisir. Cependant, je ne crois pas devoir m'y arrêter, parce que la partie historique, qui, je l'avoue, est plus à ma portée que les autres sujets, ne peut rien ajouter aux ouvrages si nombreux qui ont été écrits sur Versailles. Quant aux questions pédagogiques, qui sont très abondamment traitées par l'auteur, je suis incompétent pour en parler.

Les autres instituteurs et institutrices de la Ville sont venus également après M. Murgier fournir les renseignements les plus complets sur leurs écoles respectives. En parcourant ces notices, un peu arides forcément, j'ai été heureux de rencontrer, en tête de celle de Mlle Jeanne CAMESCASSE, une gracieuse aquarelle de fleurs, qui prouve que la pédagogie n'est pas incompatible avec un art et un goût essentiellement féminins.

A *Ville-d'Avray*, M. DEFRESNE, qui a obtenu une médaille de vermeil, a fait un remarquable travail qui ne comprend pas moins de 228 pages. J'y ai, pour mon compte, particulièrement apprécié une notice biographique très complète, neuve, me semble-t-il, sur Thierry de Ville-d'Avray, le dernier intendant de Louis XVI, qui fut envoyé à la prison de l'Abbaye, à Paris, et massacré en septembre 1792, après avoir été le bienfaiteur de sa commune. Un juste hommage est rendu à la mémoire de cet homme de bien, trop souvent calomnié.

A *Orsay*, M. LEFRANÇOIS a écrit aussi une excellente monographie, qui a eu de même une médaille de vermeil. Connaissant peu cette commune, je ne comptais pas m'en occuper, mais il est impossible de ne pas être arrêté par l'exécution merveilleuse des plans et des illustrations. Des dessins à la plume d'une finesse extrême, des en-têtes coloriés, des ornements exquis, dénotent en l'auteur un véritable artiste.

J'ai été saisi de même au passage par les séductions artistiques de la monographie d'*Argenteuil*. De charmantes compositions de fleurs et de fruits à l'aquarelle encadrent gracieusement le titre et plusieurs pages du texte. En outre, l'auteur, M. BOUCHER, a utilisé son talent au profit de l'archéologie en faisant d'habiles reproductions de poteries, d'armes gauloises et de divers objets de mobilier funéraire trouvés aux environs.

A côté des importantes études qui ont obtenu des médailles de vermeil, comme celles que je viens de citer, il convient d'observer que bien d'autres, plus modestes, moins récompensées, méritent cependant des éloges, et peuvent être consultées avec fruit. En voici trois exemples pris tout près de Versailles, dans des communes qui me sont familières.

A *Saint-Cyr*, je trouve une notice fort intéressante sur le fameux *Institut royal de Saint-Louis*, et sur l'*Ecole militaire* qui a pris sa place.

A *Jouy-en-Josas*, la monographie contient des renseignements précieux, d'abord sur l'ancienne seigneurie possédée par D'Aquin, le célèbre médecin de Louis XIV, non moins habile à tirer profit de la faveur du Roi qu'à composer une ordonnance, puis sur la création et le développement de la fabrique d'Oberkampf. Des détails très complets

sont donnés en outre sur les remarquables institutions de bienfaisance qui existent à Jouy. Si ce travail n'a obtenu qu'une mention honorable, peut-être y a-t-il lieu de penser que l'apparence fâcheuse résultant de la défectuosité du collage des photographies y est pour quelque chose; mais il est certain que les chercheurs seront heureux d'y puiser des indications utiles.

Enfin, à *Viroflay*, le travail de l'instituteur, M. Lalandre, qui n'a obtenu aussi qu'une mention honorable, a présenté, pour moi du moins, un vif intérêt de curiosité. L'histoire de la commune étant, sans doute, assez restreinte, l'auteur y a inséré une notice biographique étendue et fort curieuse sur un curé du XVIII[e] siècle, l'abbé Dubut, qui, même en dehors de son modeste village, s'était acquis une véritable célébrité par ses vertus, sa charité et l'indépendance de son caractère.

— Dans l'arrondissement de *Corbeil*, je dois mentionner, avant tout, l'importante monographie relative au chef-lieu lui-même, mais je confesse n'être point en état d'apprécier si des documents inédits ou des aperçus nouveaux s'y rencontrent au point de vue historique. Je puis dire seulement qu'elle m'a paru intéressante et ornée de reproductions très curieuses d'anciennes estampes. Vers la fin m'était réservée une surprise agréable : c'est le portrait de notre excellent et si distingué collègue, M. Dufour, accompagné de quelques lignes qui rendent un hommage largement mérité au dévouement avec lequel, depuis plus de vingt ans, sans aucune rémunération, il multiplie ses intelligents efforts au profit de toutes les œuvres de science et de bienfaisance de la ville de Corbeil. Je crois être l'interprète, non seulement de ses compatriotes, mais de tous ceux qui le connaissent ou ont eu occasion d'apprécier ses travaux et son activité infatigable, en joignant mon hommage très sincère à celui que l'on est heureux de rencontrer dans la monographie de Corbeil.

Dans le même arrondissement, une commune, que je connais bien, appelait mon attention : c'est *Brunoy*. Il se trouve que la monographie faite par l'instituteur, M. Boucher, qui a obtenu d'ailleurs une médaille de vermeil, est, sans contredit, l'une des plus importantes et des meilleures du département. Elle comprend 252 pages d'écriture assez fine et contient, sur tous les points, les détails les plus précis et les plus complets. Pour la partie historique, elle a l'avantage, malheureusement trop rare, d'indiquer expressément les sources auxquelles l'auteur a puisé des documents souvent inédits, notamment aux Archives nationales, aux Archives de Seine-et-Oise, dans les registres paroissiaux et dans les archives communales.

L'histoire très curieuse de la seigneurie de Brunoy depuis les temps

les plus reculés, érigée en marquisat au XVIIIe siècle avec les Monmartel, puis en duché avec le comte de Provence, n'a jamais été écrite avec autant de soin et d'exactitude. De nombreuses légendes, accréditées antérieurement, sont démontrées inexactes, des erreurs grossières sont relevées, et rien n'est avancé sans preuves à l'appui. C'est ainsi, par exemple, que l'on a souvent raconté que le comte de Provence, désirant acquérir le domaine de Brunoy, avait profité de l'état d'ébriété du marquis, après un de ces repas succulents qui lui étaient habituels, pour lui faire signer, par surprise, un acte de vente. M. Boucher démontre l'inanité de cette imputation, en prouvant que la vente, longuement négociée d'ailleurs durant plusieurs mois, a été réalisée par contrat passé devant deux notaires de Paris, le 6 octobre 1774, moyennant le prix respectable de 850,000 livres.

Autre rectification assez surprenante : il existe, sur la jolie rivière d'Yerre, qui traverse la commune, un vieux pont fort pittoresque, nommé pont de Soulins. Un historien de Brunoy en attribue la construction à Claude Perrault, mort en 1688. Or, M. Boucher a retrouvé, à l'Administration des Ponts et Chaussées, le projet authentique du susdit pont par Perronet, en 1784.

Avec grande raison, à mon avis, l'auteur n'a pas voulu rééditer le récit trop connu des folies du premier marquis de Brunoy, et s'est contenté, en y faisant allusion, de renvoyer le lecteur à l'ouvrage anonyme qui en donne les copieux détails. En revanche, il a vérifié sur les registres paroissiaux la preuve de l'étrange manie du dernier marquis de se plaire à figurer aux cérémonies funèbres, et à dresser lui-même, de sa main, les actes d'inhumation. La nomenclature en est curieuse.

Enfin, la destruction rapide du château sous la Révolution, la dispersion des meubles et objets d'art qui le garnissaient, les déprédations commises dans les jardins, la vente publique des terres par petits lots, la disparition presque totale des moindres vestiges de ce splendide domaine, sont racontées avec une précision et une abondance de documents qui m'ont enchanté. Il serait vraiment à désirer qu'une notice historique aussi parfaite fût imprimée et mise en vente. Je suis convaincu qu'elle trouverait de nombreux acheteurs.

Beaucoup d'autres monographies de l'arrondissement de Corbeil mériteraient d'être analysées. J'ai remarqué surtout celles de *Ballancourt*, de *Sucy*, de *Boissy-Saint-Léger*, de *Varennes*. Je crois devoir mentionner spécialement celle de *Villiers-sur-Marne*, à cause de la notice qu'elle contient sur l'Hôpital des tuberculeux connu sous le nom d'Œuvre d'Ormesson. La description de cette maison si bienfaisante, les soins donnés aux malades, les résultats obtenus dans cette

lutte contre le terrible fléau de la tuberculose, occupent plusieurs pages qui me paraissent dignes d'être signalées.

— L'arrondissement d'*Etampes* a donné lieu aussi à d'excellentes études, notamment à *Itteville*, *Méréville* et *Chamarande*. Je les recommande vivement à nos collègues de la contrée.

Deux petits villages que j'ai fréquentés autrefois m'intéressaient particulièrement, *Lardy* et *Janville*. La monographie de ce dernier surtout, qui ne forme une commune que depuis dix ans environ, m'a plu beaucoup par l'utilité et la simplicité de ses observations. L'instituteur, M. Cesse, y décrit fort bien un beau dolmen situé près de *Pocancy*, et une roche creusée et striée qui paraît avoir servi de polissoir, située dans le bois de la Boulie. Il rend compte très simplement de l'état de son école et des efforts qu'il fait pour attirer, pendant les longues soirées d'hiver, les gens du pays à des conférences plus saines que les causeries du cabaret. Il réussit, dit-il, à avoir, deux fois par semaine, nombreuse assemblée, et ajoute modestement : « Je ne doute pas que la lanterne attire autant que la parole, mais peu importent les moyens, quand les résultats sont bons. »

— Je connais mal l'arrondissement de *Mantes*. Aussi, les descriptions que j'ai lues, les charmantes photographies qui y sont jointes m'ont donné l'impression d'un voyage d'exploration trop rapide qui laisse le regret de ne pouvoir mieux admirer ce qu'on n'a fait qu'entrevoir.

La monographie de *Magny-en-Vexin*, par M. Tolu, remplie d'érudition, de savantes recherches, aurait besoin d'être étudiée de près.

Celle d'*Arthies*, si délicatement illustrée; celle d'*Omerville*, avec l'histoire du vieux manoir qu'aurait habité Ninon de Lenclos, qui a dû s'asseoir sous le manteau de la splendide cheminée sculptée dont on voit la photographie; celle de *Saint-Clair-sur-Epte*, avec la description des deux vieilles ruines de la forteresse française et de la forteresse anglaise, surveillant toutes deux le passage de l'Epte qui les sépare, et semblant se défier encore du regard, — que de souvenirs intéressants ! quels exquis paysages ! Je ne puis apprécier si les notices sont exactes et complètes, mais ce dont je suis certain, c'est qu'elles donnent le vif désir de visiter cette délicieuse contrée.

Que dirai-je de *Vétheuil?* — Un de nos excellents collègues, M. Gatin, qui connaît mieux que personne ce pittoresque village, aurait seul compétence pour juger de la valeur de la monographie. Quant à moi, j'y ai trouvé le plaisir de me rappeler l'heure agréable passée à la lecture de l'ouvrage de notre collègue.

Une modeste commune de 350 habitants, disséminés en plusieurs petits hameaux, *Perdreauville*, dans le canton de *Bonnières*, a fixé

mon attention. Ce serait là, dans le château de *Beuron*, d'après l'instituteur, M. STANISLAS, et contrairement à ce qu'on pense généralement, que serait né Sully en 1559. Le fait est vivement contesté, et l'on soutient qu'il serait né à Rosny, en décembre 1560. Je laisse à de plus compétents que moi le soin d'en décider. A côté de Beuron, sur la même commune, dans un site admirable, est l'ancien manoir d'*Apremont*, qui, par ses deux tourelles, a conservé un peu l'aspect féodal. C'est, paraît-il, dans cette sévère et calme retraite que l'éminent historien de Richelieu, M. HANOTAUX, a écrit les belles pages qui lui ont ouvert les portes de l'Académie française. Une bonne partie de la notice est consacrée à l'histoire des deux antiques demeures de Beuron et d'Apremont.

L'instituteur de *Perdreauville* a eu ensuite l'idée, qui n'était pas pour déplaire à un académicien, d'observer les déformations de la langue française résultant, dans cette contrée, de la prononciation. Puis il a présenté un curieux tableau des usages, des jeux, des superstitions du pays. Enfin, il n'a pas craint de colorer ses statistiques d'une légère teinte de poésie, en les terminant ainsi : « Au printemps, quel charmant séjour! Tout s'anime : la forêt change, ses gorges si sombres verdissent comme par enchantement; la plaine, elle aussi, se réveille; elle quitte sa teinte brune; aux premiers rayons du soleil, elle passe au vert tendre, qu'elle quittera en juillet pour revêtir l'or des moissons. Les pommiers et les poiriers se couvrent de fleurs; les chemins herbus, les prés se parent de jolies pâquerettes, de violettes, de primevères..... Que ce pays est beau alors !..... »

On est porté à penser que, dans l'école de Perdreauville, l'enseignement primaire doit comprendre un peu de poésie.

— L'arrondissement de *Pontoise* m'était, sur quelques points du moins, plus connu que celui de Mantes. J'ai pu mieux apprécier notamment la valeur de la monographie d'*Ecouen*, qui contient de nombreux documents utiles; de celle d'*Enghien*, merveilleusement illustrée et encadrée de jolis dessins à la plume; — de celles de *Montmorency*, de *Pontoise* et d'*Asnières-sur-Oise*, cette dernière comprenant le château et l'abbaye de *Royaumont*.

Les cinq monographies que je viens de citer, complètes et très bien faites, ont obtenu des médailles de vermeil. Il en est d'autres, moins brillamment récompensées, qui méritent néanmoins de vous être signalées.

Celle d'*Auvers-sur-Oise*, par M. CAZIER, m'a paru remarquable. Cette commune importante longe la rive droite de l'Oise sur une longueur de 8 kilomètres, et offre des points de vue pittoresques qui en ont fait le rendez-vous de nombreux peintres paysagistes. DAUBIGNY y avait

élu domicile et y a longtemps habité. M. Cazier, lui aussi, est un paysagiste, car il a envoyé une série de croquis à la plume très habilement enlevés, et signés de lui, qui prouvent un talent d'artiste.

La description du château de *Lhery* est intéressante, aussi bien que celle du château des *Colombières*, construit sous Louis XIII et appartenant actuellement à M. Depoin.

Au sujet de la population, l'auteur de la notice fait cette curieuse observation, que, sur 2,259 habitants, 1,095 seulement (moins de moitié) sont nés dans la commune, et que, depuis trois siècles, les naissances vont en diminuant, alors que la population augmente constamment.

En 1570, date du premier recensement connu, il y avait à Auvers 833 habitants, et l'on avait constaté 70 naissances; en 1896, il y avait 2,259 habitants (presque trois fois plus!), et les registres de l'état civil n'indiquent que 52 naissances, et moins encore pour les années précédentes! C'est donc l'immigration seule qui produit l'accroissement considérable de la population.

Un tout petit village situé dans une étroite vallée du canton de *Marines*, *Guiry*, qui n'a que 103 habitants, est le sujet d'une étude qui m'a paru séduisante. Dans ce coin écarté se trouve un beau château bâti par Mansart en 1680, entouré de hautes futaies de tilleuls et d'ormes séculaires. Les propriétaires actuels seraient, d'après l'instituteur, les descendants directs des seigneurs de Guiry, dont la généalogie remonterait à Renaut le Sicambre, au temps de Chilpéric. C'est Guy le Sicambre, mort en 677, qui aurait pris le premier le surnom de Guiry, parce que, dit une légende, il aurait rencontré un lutin ou feu follet qui se serait mis à rire devant lui. En face de ce château du XVIIe siècle, évoquant ces étranges et lointains souvenirs, s'élèvent les ruines de la vieille forteresse du Cabin. Enfin, plusieurs tombeaux francs ou gaulois, contenant des armes et des poteries, ont été découverts dans les environs, attestant la haute antiquité du village.

Après avoir lu cette attachante monographie dont je ne puis que vous indiquer quelques traits, on a le désir d'aller visiter la commune de Guiry.

Deux autres villages encore plus modestes me paraissent mériter une mention.

A *Epinay-Champlâtreux*, qui n'a que 93 habitants, il n'y a pas d'école; c'est l'instituteur de *Villiers-le-Sec* qui a fait la monographie, dont le principal intérêt est dans l'histoire de Champlâtreux avec les souvenirs de Mathieu Molé et de Louis XIV.

Enfin, la commune de *Villaines*, qui a 92 habitants seulement, dont 28 électeurs, et une école mixte fréquentée par 8 élèves, tant garçons

que filles, de 6 à 13 ans, a envoyé une monographie qui, à mon avis, n'est pas sans valeur. C'est un excellent rapport sur les cultures, les récoltes, les modes de travail, les ressources agricoles du pays. L'auteur est solidement documenté sur ces matières, et si le bagage historique est un peu léger, du moins les agriculteurs peuvent trouver là d'utiles renseignements.

— L'arrondissement de ***Rambouillet*** est tout d'abord brillamment représenté par la monographie de ***Montfort-l'Amaury***, qui arrête les regards par de superbes illustrations de toute sorte, aquarelles, en-têtes coloriés, armoiries, majuscules dignes des anciens manuscrits du moyen âge. Le texte, très soigné, répond d'ailleurs à la décoration, et M. Rigault, malheureusement décédé aujourd'hui, avait bien mérité la médaille de vermeil qui lui a été décernée.

Il semble que, dans le canton de Montfort, les instituteurs aient voulu, non sans raison, envoyer des œuvres artistiques appelées à figurer dans un musée, car on trouve, successivement, la notice sur *Auteuil* qui est un modèle de calligraphie, celle de *Bazoches*, qui vient ensuite, encadrée par de charmantes aquarelles de fleurs et de paysages, et d'autres encore élégamment illustrées.

La monographie de ***Méré***, dans le même canton, me paraît précieuse pour la notice très développée que l'auteur, M. Crété, y a consacrée à François Quesnay, né dans cette commune le 3 juin 1694. La haute intelligence, le caractère indépendant de ce médecin philosophe, économiste, réformateur, qui ne cachait guère ses théories singulièrement hardies et cependant jouissait de la faveur du Roi et de Mme de Pompadour, en font un personnage toujours curieux à étudier. M. Crété nous fournit sur la famille, l'enfance, la première éducation, la situation de fortune de Quesnay à Méré, des documents authentiques, comme son acte d'apprentissage chez un graveur en 1711, les contrats de vente de ses propriétés en 1731, et d'autres encore qui peuvent prendre place à la suite des ouvrages si complets déjà publiés sur le même sujet, notamment par notre collègue M. Lorin.

Dans le canton de ***Houdan***, la commune de ***Gambais*** excitait ma curiosité par ce que m'en avait dit un autre de nos amis de Rambouillet. Je n'ai pas éprouvé de déception. La monographie écrite par M. Cavenel, instituteur, fournit d'abord des renseignements intéressants sur l'élevage et le commerce des fameuses poules dites de ***Houdan***, qui viennent en grande partie de Gambais. Il paraît que la vente s'en élève à 30,000 environ par an, qui sont envoyées au marché de Houdan.

Puis, vient une bonne esquisse historique décrivant les tombes gauloises et les traces de culte druidique trouvées aux environs du

